

Vilmos, BÁRDOSI:

Contribution à l'histoire de la phraséologie
française des origines jusqu'à
Michel Bréal

0. Introduction

Les spécialistes de la phraséologie ont toujours reconnu le rôle exceptionnel joué par Charles Bally (BALLY 1905:1909) dans la formation et le développement de la phraséologie moderne (TELIA 1966, 14; JUHÁSZ 1980, 79; FLEISCHER 1982, 10; BURGER et al. 1982, 1) En ce qui nous concerne, sans vouloir nier son importance épistémologique et son influence stimulante, nous avons exposé ailleurs (BÁRDOSI 1990b, chap. 1.) pourquoi - contrairement à l'opinion des éminents linguistes cités plus haut - les vrais débuts de la phraséologie moderne étaient intimement liés au nom et à l'enseignement de Michel Bréal (BRÉAL 1897). Même si le nombre et le poids scientifique des publications de nature phraséologique depuis Bréal ou Bally (cf. BÁRDOSI 1990a) justifient l'intérêt croissant pour cette discipline relativement nouvelle de la linguistique, nous ne devons jamais perdre de vue que cet essor de la phraséologie avait été soigneusement préparé au cours des siècles. La présente étude se propose d'apporter une contribution à l'historique de la phraséologie française aussi bien dans le domaine des théories que dans celui de la pratique, à savoir la lexicographie.

1. Terminologie

Nous utilisons les termes de 'phraséologie' et 'd'unité phraséologique' dans l'esprit du "Handbuch der Phraseologie" (BURGER et al. 1982, 1). Pour une classification des unités phraséologiques du français nous renvoyons au tableau proposé dans notre thèse (BÁRDOSI 1990b, chap. 1.).

1.1. Historique du terme de 'phraséologie'

D'après le FEW (t. 8., 4009, le terme 'phraséologie' apparaît pour la première fois en 1558 dans le livre intitulé "Phraseologia Isocratis Graecolatina..." de Michael Neander (NEANDER 1158) dans l'acception de 'recueil de locutions'. Pour ce qui est de l'apparition du terme en français, les opinions sont partagées. Selon le "Nouveau dictionnaire étymologique et historique", il apparaît pour la première fois en 1778 chez Beaumarchais (DAUZAT et al. 1964, 562), alors que, selon Proschwitz (PROSCHWITZ 1956, 282), la première utilisation du mot est attestée dans le numéro du 10 avril 1778 (I, no XX, 321) de la revue "Le Babillard", cette fois-ci plutôt au sens de 'bavardage, discours creux et pompeux'.

1.2. Autres termes techniques

Nous emploierons à l'occasion aussi un certain nombre d'autres termes techniques rencontrés dans les différents écrits (1). Pour l'historique de certains de ces termes nous renvoyons ici aux études approfondies suivantes: THUN 1978, 9-11 (gallicisme); THUN 1978, 3-5 et 12-14; REY 1985, 125-126 (idiotisme); SKORUPKA 1966,

163-166 (idiomatisme); THUN 1978, 16-26; REY 1985, 125-126; RIGOLOTT 1985, 400-418; WOOLDRIDGE 1985, 437-449 (locution, phrase, façon de parler, expression, tour, tournure).

2. Quelques moments importants de la phraséologie française avant Bréal

2.1. Des origines au XV^e siècle

Les débuts de cet aperçu historique pourraient même remonter jusqu'au XIII^e siècle car, à cette époque, parémiologie et phraséologie coexistaient encore dans une union plus ou moins organique et où il est parfois difficile de les discerner. Leur forme d'apparition la plus fréquente est représentée par les recueils de proverbes écrits le plus souvent dans un but didactique prononcé (2). Citons à titre d'exemple "Li Proverbe au vilain" (XIII^e), "De l'Apostole" (XIII-XIV^e), "Les diz et proverbes des sages" (XIV-XV^e), les "Proverbes communs" de Jean de la Vèprie (1495) ou "Bonne réponse a tous propos" (1547), etc. Ces recueils ont d'ailleurs été exhaustivement répertoriés et largement étudiés par les spécialistes de la question (cf. CRAPELET 1831; LEROUX DE LINCY 1842; ULRICH 1902; MORAWSKI 1922, 481-558; MOLL 1958, 146-150; PINEAUX 1963, 7-20; NAZARIAN 1981, 53-64; GODDARD 1987, 55-70; SCHULZE-BUSACKER 1985). Pour une liste des proverbes antérieurs au XV^e siècle et contenant 2500 entrées voir MORAWSKI 1925; 1927, 360-378 et pour ceux du XV^e siècle contenant 798 entrées LANGLOIS 1899, 569-601.

2.2. Le XVI^e siècle

Au XVI^e siècle, le genre de ces recueils de proverbes et d'adages didactiques (cf. par exemple GRINGOIRE 1527; BOVELLES 1557; MEURIER 1577 et 1583) est toujours à la mode, - pour d'autres titres voir encore MOLL 1958, 150-153 -, mais on assiste en même temps à un début d'émancipation de la phraséologie en la personne et l'oeuvre d'Henri Estienne (ESTIENNE 1565; 1578; 1579). Et ceci pour les raisons suivantes: a) il est le premier dans l'histoire de la phraséologie française à signaler la différence entre proverbes et "façons de parler proverbiales" (ESTIENNE /1579/ 1850, 248) - distinction qui est pratiquement négligée jusque'en plein XIX^e siècle - et a démontré l'utilité (3), le caractère profondément moralisant, allégorique et complexe de ces dernières (ESTIENNE /1579/ 1850, 251-255); b) il est déjà tout à fait conscient de la signification globale et de la force condensatrice des unités phraséologiques (4); c) c'est chez lui que le terme de 'gallicisme' apparaît pour la première fois (5); d) il entreprend un premier essai de classification et d'analyse historico-étymologique des unités phraséologiques en donnant la liste (6) des locutions françaises empruntées à différents domaines d'activités tels que la chasse, la fauconnerie, la marine, le jeu de paume, etc. (ESTIENNE /1579/ 1850, 125-154). Pour l'oeuvre d'Estienne voir encore FEUGERE 1853; CLEMENT 1898; PINEAUX 1963, 22-28; NAZARIAN 1981, 68-69.

Fait significatif, on peut constater le même intérêt pour le langage imagé - "nerfs et tendons des Muses" (RONSARD /1587/ 1952, XVI/2, 343) - dans les oeuvres littéraires de l'époque (7), du moins dans certains genres, où abondent des expressions et des proverbes populaires.

Il suffit de citer ici à titre d'illustration le nom de celui qui a peut-être utilisé le plus de locutions dans ses oeuvres, à savoir Rabelais. Au chapitre XI de son *Gargantua*, il décrit par exemple l'adolescence de *Gargantua* en utilisant toute une liste impressionnante de locutions en usage à l'époque et prises fort plaisamment à contre-pied (8). Pour la langue, le vocabulaire et la phraséologie de Rabelais cf. encore SAINÉAN 1922-23; 1976; NAZARIAN 1981, 78-84.

Cette mode ira bien au-delà du tournant du siècle et ne s'éteindra, sous l'influence des doctrines esthétiques, littéraires et linguistiques dont nous traiterons sous 2.3., que vers le milieu du siècle suivant tout en produisant des bizarreries étonnantes, telle par exemple la comédie d'Adrien de Montluc de 1633 écrite exclusivement en proverbes et locutions proverbiales (9). Pour la langue du XVI^e siècle en général voir HUGUET 1933 et sur le rôle ludique non négligeable des proverbes dans les rébus du Moyen Age et de la Renaissance voir CEARD - MARGOLIN 1986, I, chap. 4, 137-162.

2.3. Le XVII^e siècle

2.3.1. Autour de Malherbe et Vaugelas

Au début du siècle, le français devient définitivement langue nationale, administrative et littéraire. "Une aristocratie cultivée, qui a conscience de la dignité et de la valeur de la langue française, éprouve le besoin de la purifier et de la fixer; elle hésite encore sur le choix des modèles: elle attend un maître" (BRUNEAU 1969, I, 139). Et enfin Malherbe, ce tyran des mots et des syllabes, vint...! L'attitude de Malherbe à

l'égard de la langue imagée, des locutions, peut être considérée comme dogmatique, inflexible dans la mesure, ou selon sa doctrine (cf. BRUNOT 1891 et 1966, III/I, 241-248), créer une expression nouvelle était une hardiesse presque aussi grande que faire un mot. Ainsi - sauf des cas exceptionnels - il recommandait de n'utiliser que des locutions reçues dans la langue. Mais même ces éléments issus d'une vieille tradition gauloise ont été souvent qualifiés de peu élevés. Cette sobriété excessive n'a d'ailleurs pas été partagée par tous ses contemporains. Deimier s'est par exemple opposé à cette tendance qui rendait le style trop plat et nu (10), tout comme La Bruyère qui estimait aussi qu'on abusait de la rigueur et de l'austérité de style (11).

A première vue, les jugements de Vaugelas, témoin de l'Usage, exposés dans ses "Remarques" (1647), une espèce de résumé de l'activité linguistique des salons, des cercles et des académies, paraissent plus libéraux du point de vue phraséologique. Il traite à plusieurs des unités lexicales et des constructions de phrases "qui semblent être sans raison" et "que l'Usage a établies contre les règles de la Grammaire", mais qui sont à prendre comme "un ornement de langage, la beauté des langues" (VAUGELAS 1647, 173, 305) qu'il appelle, lui, façons de parler (12) et parmi lesquelles on trouve déjà des exemples très proches de ce que l'on considère aujourd'hui comme des unités phraséologiques ("faire pièce", "courir sus", "donner le signal", etc.).

Contrairement à Malherbe, Vaugelas est d'avis qu'en respectant certaines règles, les bons écrivains peuvent eux-mêmes créer de nouvelles façons de parler (13), mais ce libéralisme n'est en fait qu'apparent parce qu'ailleurs il prône plus de précaution et de sobriété (14).

La doctrine de Malherbe et les "Remarques" de Vaugelas font sentir leur effet à partir du milieu du siècle. Le goût des salons, de la Cour, des honnêtes gens, lassé des mots, des quolibets et des expressions à la Sancho Pança, qu'on entendait dans la bouche du peuple, réclame de plus en plus une épuration des moeurs et du langage, se méfie des locutions et des proverbes qu'il considère comme "froids, insipides, fatiguants (... n'ayant) ni sel ni grâce (BOUHOURS 1676, 569), trop populaires, vulgaires et exige plus de précaution dans leur emploi (15).

C'est cette modération, cette retenue qui se manifeste également dans les trois oeuvres d'intérêt phraséologique (BOUHOURS 1676; DE CALLIERES 1692; 1693) de la deuxième moitié du siècle (16).

La comparaison culinaire à laquelle fait allusion De Callières est d'ailleurs pratiquement valable pour toutes les théories et descriptions de la fin du siècle portant sur les métaphores et le langage imagé. Les théoriciens ont proposé un si grand nombre de "recettes" en soi toutes correctes qu'à la fin personne ne savait plus selon laquelle faire la cuisine, ainsi les "plats" (les oeuvres littéraires) préparés déclenchaient constamment la critique de tout le monde (cf. BRUNOT 1966, IV/I, 555-560).

Remarquons encore qu'à la fin du siècle on trouve déjà dans plusieurs écrits (cf. BRUNOT 1966, IV/I, 546-549) des réflexions sur les problèmes posés par les nouvelles alliances de mots, qui pourraient être considérées aussi comme annonçant les théories de Bally sur le degré de fixité des éléments constitutifs des locutions.

2.3.2. L'aspect lexicographique

Dès la deuxième moitié du XVI^e siècle, on peut observer dans la lexicographie un certain intérêt scientifique pour l'histoire des unités du langage imagé. Estienne Pasquier parle par exemple dans le huitième livre de son majestueux ouvrage intitulé "Les Recherches de la France" (1560 sv) de locutions proverbiales ("hurler avec les loups"; "faire des châteaux en Espagne" - cf. figure 1 -, etc.) qui, pour la plupart des cas, correspondent à nos unités phraséologiques actuelles et en donne des étymologies que l'on retrouve quelquefois même dans les dictionnaires modernes (17).

CHAPITRE XVII.

Faire des Chasteaux en Espagne.

L Es huit Vers du Roman de la Rose par moy cy-dessus alleguez ; me con-
vient à vous en alleguer sept autres de la mesme boutique, la part ou Guillaume de Lorry introduit le Dieu Amours, qui fait vne ample leçon à l'Amant.

<i>Quand les nuicts venans seront Mille desplaisirs te verront, B Telle fois te sera aduis</i>	<i>Du tout i'amie & sa compagnie, Lors seras Chasteaux en Espagne, Et si auras ioye à neant.</i>
--	--

Que tu viendras celle au clers vis,

Par ces vers vous voyez que ce proverbe est d'une bien longue ancienneté: duquel nous vions contre celuy qui en ses discours pourpense à choies oiseuses, & qui luy doiuent reüssir à neant. Et vient de ce qui a esté de tout temps pratiqué en Espagne, où vous ne rencontrez aucuns Chasteaux par les champs, ains seulement quelques Cabines & Maisonnettes, esquelles passans chemin vous estes contraints d'heberger, & encores distantes d'un long intervalle les vnes des autres. Ceux qui tendent raison de cela, estiment que ce fut pour empêcher que les Maures qui faisoient ordinairement plusieurs courses, ne surprissent quelques Chasteaux de force ou d'emblée, où ils auroient moyen de faire vne longue & seure retraite. C'est pourquoy on a dit que celuy fait en son esprit des *Chasteaux en Espagne*, quand il s'amuse de penser à part soy à chose qui n'estoit faisable. Que pleust à Dieu (ie diray cela en passant) que nos ancestres eussent appris en nostre France la mesme leçon que l'Espagnol, parce que pendant nos guerres civiles, vne infinité de voleurs n'eussent eu moyen de se blour en
C lieux forts, pour faire seulement la guerre aux pauvres Citoyens passans.

Figure 1.

L'étymologie de "faire des chasteaux en Espagne" d'après
Pasquier

Le dictionnaire de Jean Nicot (NICOT /1906/ 1960) publié en 1606 et indispensable pour l'étude des auteurs français antérieurs au XVII^e siècle, contient déjà, en dehors d'un lexique français-latin de 674 pages et d'une grammaire de la langue française en latin et en français de 32 pages, un recueil phraséologique autonome assez important de 24 pages (18). La première partie nous donne une simple énumération de près de 1300 proverbes français avec leurs équivalents latins, alors que la deuxième - intitulée "Explications morales" - nous propose l'étymologie de 119 unités dont 61 sont des locutions dans le sens ou nous entendons ce terme aujourd'hui ("faire des chasteaux en Espagne", "pescher en eau trouble", etc.), 53 des proverbes ("L'habit ne fait pas le moine.") et 5 des mots autonomes ou des proverbes grecs. Nicot parle encore évidemment partout - comme c'était l'usage à l'époque - indistinctement de proverbes. La majorité de ses explications étymologiques est purement fantaisiste - cf. par exemple la figure 2 sur l'étymologie de "faire des chasteaux en Espagne" (19). Mais la grande nouveauté de son dictionnaire est d'avoir fixé pour la première fois lexicographiquement un nombre important de ces 'proverbes-locutions' (par exemple "tenir table ouverte", "croire que vessies sont lanternes", etc.).

Faire des chasteaux en Espagne.

Il semble que ces mots represent. aucunement, ce verbe Grec ἀερόαταιν que Ciceron selon Budee interprete en Latin *in summa inanitate versari*. Aristophane en sa Comedie des Nues, se moquant de Socrates, la fait ainsi parler Ἀερόατῶ καὶ πῶτε φρονῶ τὸν ἥλιον. C'est à dire ie me promeine en l'air & contemple & considere le soleil: Qui est autant cōme s'il disoit, ie fais des chasteaux en Espagne. Lucian en quelque endroit pour ἀερόαταιν, vse de ce mot ἀερόδρομαῖν, en somme ceste locution Greque & ce proverbe François, faire des chasteaux en Espagne, ou bien en l'air, ne signifie autre chose sinō s'amuser à des friuoles & vaines cōtemplations & ne penser à bon escient à ses propres affaires qui touchent de plus pres. Ceux qui recherchent de plus loing l'origine de ce proverbe, disent que Cecilius Metellus ayant assiegé la ville de Trebie en Arragon, & recognu que pour estre trop bien munie, il ne pouoit venir à bout de son dessein, leua le siege & s'en alia par toute la contrée voltigeant ça & là. Il bastissoit à tout propos sur le haut des montagnes ie ne sçay quels forts, puis les laissoit & faisoit des remuemens de terre parmi des marsecages, & à l'embouscheure de quelques fondrieres & vallons. Ces bizarreries inutiles donnerent occasion à vn de ses plus familiers de s'enquerir à quel dessein il faisoit toutes ces choses, auquel il respondit, que s'il pensoit que sa chemise en cogneust rien, il la despoüilleroit & brusleroit tout à l'heure. La dessus les Arragonois ne pouans imaginer ny cōprédre à quoy tendoyēt tous ces mysteres, s'estans tenus plus nonchalamment que de coutume sur leurs gardes, lors qu'il vit l'occasion il rebroussa tout court par vne belle nuit, & alla camper deuant la ville, qui s'estant trouuée despourueüe fut contrainte de se rendre. Ainsi font des chasteaux en Espagne ceux qui feignās auoir autre chose en la pensée, ne laissent d'aduiser à leurs affaires & y mettre vn bon ordre.

Figure 2

L'étymologie de "faire des chasteaux en Espagne" d'après le dictionnaire de Nicot

La phraséologie est présente, bien qu'encore très modestement, aussi dans l'autre grand dictionnaire bien connu du siècle (FURETIERE 1690) qui, sans essayer de systématiser les unités figées à l'intérieur des entrées, propose plus d'une fois des explications étymologiques pour telle ou telle locution. Celles-ci rappellent souvent les explications de Nicot tout en y ajoutant aussi quelque chose de nouveau. Cf. par exemple la figure 3.

CHASTEAU, se dit proverbialement en ces phrases. Ville prise, *chasteau* rendu, pour dire, qu'on ne peut plus gueres tenir dans un *chasteau*, quand la ville est prise. On dit aussi, Faire des *chasteaux* en Espagne, pour dire, Se repaistre de chimeres, de vaines imaginations, parce qu'en Espagne les Grands Seigneurs demeurent dans les villes, & ne font pas bastir des *chasteaux* à la campagne, comme on fait en France. D'autres font venir la chose de plus loin, & disent que Cecilius Metellus ayant bloqué la ville de Trebie au Royaume d'Arragon, fut obligé de lever le siege, mais par toute la Province il fit bastir des forts, des redoutes & des *chasteaux*, sans qu'on sceust à quel dessein, car il les abandonnoit en changeant de quartier. Ce qui estonna les Capitaines, qui luy en demanderent la cause. Auxquels il repartit, que s'il croyoit que sa chemise en eust eu la connoissance, qu'il l'auroit bruslée sur le champ. Mais ayant beaucoup rodé, il revint sur les Trebiens qui avoient negligé de se tenir sur leurs gardes, & les força. De forte qu'en ce sens, Faire des *chasteaux* en Espagne, c'est, Mediter profondément sur un dessein, & avoir des pensées qui paroissent inutiles, mais qui dans la suite peuvent servir. D'autres disent qu'en l'an 700. les Maures ayant passé en Espagne pour s'y maintenir, bastirent à chaque pas des *chasteaux*, dont on voit encore une infinité. De forte que quand on dit, Bastir des *chasteaux* en Espagne, où il y en a déjà trop, on veut dire, Faire une chose ridicule & inutile, comme de porter de l'eau à la riviere. En quelques vieux Auteurs on trouve, Faire des *chasteaux* en Asie, dans le même sens qu'on dit à present en Espagne.

CHASTELAIN, f. m. C'étoit autrefois le Gouverneur d'un chasteau. Maintenant il ne signifie plus que le Seigneur d'une terre, qui a un degre d'élevation au

Figure 3.

L'étymologie de "faire des chasteaux en Espagne" d'après le dictionnaire de Furetière

Il serait injuste de ne pas mentionner aussi le très riche et très pratique dictionnaire exclusivement phraséologique d'Antoine Oudin de 1640 ("Curiosités françaises ..."), excellent complément lexicographique des "Remarques" de Vaugelas, qui, toujours dans l'esprit du bon usage, donnait des renseignements précieux sur l'emploi correct des locutions de la langue populaire de l'époque (20).

D'autres recueils du même genre continuent dans le même sens tels que par exemple celui de Fleury de Bellingen (1656) et de Moisant de Brioux (1672).

Signalons aussi l'oeuvre d'un puriste intransigeant, l'auteur du "Dictionnaire des Halles, ou Extrait du Dictionnaire de l'Académie Française" de 1696, qui a voulu "rendre un service considérable (...) - dans un temps où le pain est plus nécessaire qu'un recueil de mots & de phrases - aux gens de naissance fort basse et & la fortune fort mauvaise" (Avertissement) (21) en relevant toutes les locutions et façons de parler proverbiales que l'Académie avait enregistrées dans son Dictionnaire et que leur conviennent particulièrement.

Pour terminer, rappelons encore que Cotgrave, dans son dictionnaire bilingue français-anglais (COTGRAVE 1611), enregistre également beaucoup d'unités phraséologiques françaises avec leurs explications ou, nouveauté lexicographique, leurs équivalents en anglais.

2.4. Le XVIII^e siècle

Il nous semble justifié d'étudier l'histoire de la phraséologie française au XVIII^e siècle sous trois aspects: l'aspect théorique ou philosophique, l'aspect littéraire et l'aspect pratique ou lexicographique.

2.4.1. Autour de l'Encyclopédie: une approche philosophique

Constatons tout d'abord avec Brunot qu'au XVIII^e siècle "l'effort pour rapprocher la grammaire de la logique et faire de la langue un objet de raisonnement s'accentue et se parachève. Il n'en pouvait être autrement dans un siècle philosophe." (BRUNOT 1966, VI/I, 899).

Tout en continuant la tradition rationaliste de la Grammaire de Port-Royal, la pensée grammaticale de l'Encyclopédie a ouvert - grâce à la méthode de l'observation empirique - des horizons nouveaux dans l'examen du rapport de la langue et de la pensée (cf. KELEMEN 1977, 153 et ss). Ainsi on a mis par exemple l'accent sur les traits particuliers, donc aussi idiomatiques, des langues et sur l'idée selon laquelle les langues n'ont pas été créées et formées par la raison mais par les besoins (22). Ainsi donc "le langage s'est d'abord établi, & la Grammaire n'est venue qu'à la suite." (D'ALEMBERT 1757, jx). Et les grammairiens sont des philosophes qui, à l'aide de l'exprit philosophique, créent les règles de la langue de façon que "cet esprit apperçoit d'abord dans la Grammaire de chaque Langue les principes généraux qui sont communs à toutes les autres, & qui forment la Grammaire générale; il démêle ensuite dans les usages particuliers à chaque langue ceux qui peuvent être fondés en raison, d'avec ceux qui ne sont que l'ouvrage du hasard ou de la négligence." (D'ALEMBERT 1757, viij). L'explication rationnelle doit donc se fonder sur l'universel et tout ce qui ne peut pas être déduit de l'universel n'accepte pas d'explication rationnelle et doit, par conséquent, être considéré comme exception bizarre. Voilà comment certains grammairiens-philosophes ont jugé des unités phraséologiques (23).

Le dualisme de l'observation empirique et de l'explication rationnelle caractérise de la même manière l'oeuvre des deux grands grammairiens-philosophes de l'époque, à savoir celui de César Chesneau du Marsais et de Nicolas de Beauzée. Nous nous contenterons ici d'une brève remarque sur l'activité linguistique de Du Marsais (24) en renvoyant le lecteur aux études approfondies traitant de son oeuvre (cf. SAHLIN 1928; BRUNOT 1966, VI/I, 1260 ss; KELEMEN 1977, 171-178; NAZARIAN 1981, 112-113), et nous proposerons d'étudier un peu plus en détail plutôt les thèses de de Beauzée car, du point de vue du développement de la pensée phraséologique, c'est lui qui, dans ses articles "gallicisme" et "idiotisme" de l'Encyclopédie (t. 7, 1757 et 6. 8, 1765), a le mieux résumé la philosophie phraséologique de l'époque.

Selon sa définition, l'idiotisme "est un terme général dont on peut faire usage à l'égard de toutes les langues" (DE BEAUZEE 1765, 497), qui désigne "une façon de parler éloignée des usages ordinaires, ou des lois générales du langage, adaptée au génie propre d'une langue particulière." (DE BEAUZEE 1765, 497) et dont le gallicisme - "une façon de parler éloignée des lois générales du langage, & exclusivement propre à la langue française" (DE BEAUZEE 1757, 450) constitue une sous-classe (25). Mais comme "L'opposition aux lois immuables de la Grammaire (générale ne) faisoit pas la nature commune de tous (de tous les idiotismes)" (DEBEAUZEE 1765, 498), il y avait lieu de distinguer entre idiotismes réguliers d'une part, dans le cas desquels "les règles immuables de la parole [y] sont suivies, & (...) il n'y a de violé que les institutions arbitraires & usuelles" (DE BEAUZEE 1765, 498), et idiotismes irréguliers ou tropes d'autre part, dans le cas desquels "les règles immuables de la parole

[y] sont violées" (DE BEAUZEE 1765, 498).

Les définitions et les exemples des deux articles (26) montrent bien que de Beauzée, fidèle à l'esprit philosophique et aux traditions linguistiques de l'époque, étudie la question surtout du point de vue des lois omnipotentes de la grammaire générale et traite encore les idiotismes comme des écarts lexicaux ou syntaxiques par rapport à la norme de la langue examinée. Il faut cependant souligner que ni du Marsais ni de Beauzée, bien que sensiblement déterminés par la théorie de l'écart qu'on trouve dans la rhétorique classique, et une philosophie grammaticale rationnelle souvent un peu trop rigide, ne considèrent plus ces écarts à la D'Alembert comme des exceptions bizarres (27), mais comme des unités qui ont aussi leur droit de cité dans la langue.

2.4.2. Les expressions phraséologiques dans la littérature

Quand, dans sa lettre du 3 avril 1739 adressée à M. De Lanoue, Voltaire s'écrie: "J'aime un langage hardi, métaphorique, plein d'images..." (VOLTAIRE 1830, II, 176) - on voit bien que les vues des deux grammairiens-philosophes ne sont pas restées sans influence dans les oeuvres littéraires de l'époque non plus. Les grands penseurs et écrivains du siècle louent la force des expressions imagées - "L'on parle aux yeux bien mieux qu'aux oreilles" - dira par exemple Rousseau (ROUSSEAU /1781/ 1968, 33) - et prônent l'utilisation d'un langage métaphorique, donc idiomatique (28).

Deux tendances se dessinent assez nettement. D'une part on peut constater un effort vers une extension du style noble (cf. BRUNOT 1966, VI/I, 1001-1052) qui se

manifeste souvent sous une forme un peu trop rigoureuse, entre autres en ce qui concerne les expressions figurées (29), d'autre part, peut être justement en réaction contre cette rigueur, l'époque admire de plus en plus les alliances de mots audacieuses (30), les néologismes phraséologiques dont on trouvera de beaux exemples chez le "néologue Marivaux" (31) qui a lancé des expressions comme "parler à rez de chaussée" = familièrement, "se mettre tout en un tas" = avoir peur, "prendre sa secousse" = se décider, etc. (32). On voit même apparaître, probablement toujours par réaction contre les excès de rigueur du style noble et surtout vers le milieu du siècle, une certaine curiosité à l'égard du langage populaire, vulgaire, qui se traduit par l'emploi massif d'expressions "encanailées" dans les oeuvres littéraires - citons à titre d'exemple "Le Neveu de Rameau" ou "Jacques le fataliste" de Diderot qui sont de vrais répertoires d'expressions populaires triviales (33) - et même dans les mémoires et les correspondances (34).

2.4.3. La phraséologie dans la lexicographie du XVIII^e siècle

Les grands dictionnaires de type analogique - par exemple le "Dictionnaire de Trévoux", un des plus connus et usités de l'époque (1752) - continuent à enrichir leur répertoire phraséologique en s'efforçant de donner les renseignements les plus exacts sur les unités phraséologiques des entrées. L'entrée 'phraséologique' commençant toujours par l'indice métalinguistique "se dit proverbialement en ces phrases", constitue une espèce de 'sous-entrée' à l'intérieur de l'entrée principale. Cette sous-entrée, placée entre les emplois simples du mot en

question et les formes composées de celui-ci, encore très peu structurée et ne faisant pas de distinction entre locutions et proverbes, donne cependant déjà une analyse sémantique raffinée du matériel figé enregistré, complétée de temps en temps par des explications étymologiques, qui, le plus souvent, n'apportent rien de nouveau par rapport aux dictionnaires du siècle précédent - cf. figure 4 - et quelques rares citations d'auteurs (35).

CHÂTEAU, se dit proverbialement en ces phrases. Ville prise, *château* rendu ; pour dire, qu'on ne peut plus guère tenir dans un *château*, quand la ville est prise. On dit aussi, Faire des *châteaux* en Espagne ; pour dire, se repaître de chimères, de vaines imaginations, parce qu'en Espagne les Grands Seigneurs demeurent dans les villes, & ne font pas bâtir des *châteaux* à la campagne, comme on fait en France. D'autres font venir la chose de plus loin, & disent que Cécilius Métellus ayant bloqué la ville de Trebie au Royaume d'Arragon, fut obligé de lever le siège ; mais par toute la Province il fit bâtir des forts, des redoutes & des *châteaux*, sans qu'on sût à quel dessein ; car il les abandonnoit en changeant de quartier : ce qui étonna ses Capitaines, qui lui en demandèrent la cause ; auxquels il repartit, que s'il croyoit que sa chemise en eût eu la connoissance, qu'il l'auroit brûlée sur le champ. Mais ayant beaucoup rodé, il revint sur les Trébiens, qui avoient négligé de se tenir sur leurs gardes, & les força. De sorte qu'en ce sens, Faire des *châteaux* en Espagne, ce n'est plus faire des projets chimériques, ou dont l'exécution est impossible ; c'est méditer profondément sur un dessein, & avoir des pensées qui paroissent inutiles, mais qui dans la suite peuvent servir. D'autres disent qu'en l'an 700. les Maures ayant passé en Espagne pour s'y maintenir, bâtirent à chaque pas des *châteaux*, dont on voit encore une infinité. De sorte que quand on dit, Bâtir des *châteaux* en Espagne, où il y en a déjà trop, on veut dire, Faire une chose ridicule & inutile, comme de porter de l'eau à la rivière. En quelques vieux Auteurs on trouve, Faire des *châteaux* en Asie, dans le même sens qu'on dit à présent en Espagne.

*Lorsque je pars pour la campagne,
Je fais toujours de grands projets,
Poésies sont assez sujets
A bâtir châteaux en Espagne ;
Et bâtissent à peu de frais.*

Figure 4.

L'étymologie de "faire des châteaux en Espagne" d'après le dictionnaire de Trévoux

On constate aussi la multiplication de dictionnaires plus ou moins spécialisés dans le domaine phraséologique. Le choix est très varié. On y trouve des recueils dont l'objectif est de donner des explications étymologiques sur l'origine des unités phraséologiques du français (TUET 1789), des dictionnaires-manuels à l'usage des étrangers (CHAMBAUD 1751; ROUX 1754; BEAUCLAIR 1794-96; BECK 1796) et des dictionnaires de locutions proprement dits dont un certain nombre se qualifie de "comique", "satyrique", "burlesque", tel par exemple le dictionnaire de Philibert-Joseph Le Roux (1718), fait autant pour amuser que pour instruire, qui réserve une large place aux termes populaires et veut être utile à nombre de "personnes distinguées qui ne sont jamais sorties de la Cour ou du grand monde, & qui, se trouvant quelquefois obligées de descendre dans certains détails avec des gens du peuple, ne comprennent rien à ce qu'il leur disent." (LE ROUX éd. de 1786, IV) (36). Il en va de même d'ailleurs pour Panckoucke (PANCKOUCKE 1740).

Et - toujours dans le même ordre d'idée - bien que Louis-Sébastien Mercier ne nous ait pas donné de dictionnaire proprement dit de la langue populaire - rappelons qu'il s'y était préparé en observant méthodiquement les formes de langue les plus basses ou les plus étranges -, et que son ouvrage impressionnant intitulé "Tableau de Paris" (MERCIER 1782-83) est un riche recueil lexicographique des expressions populaires de l'époque (37).

Pour les recueils et les exemples d'expressions familières, voire vulgaires de la période de la Révolution nous renvoyons au très riche répertoire de Brunot (BRUNOT 1966, X/I, 218-234).

2.5. Le XIX^e siècle

Comme toute la linguistique du siècle, la phraséologie aussi est fortement marquée par une approche étymologique ou étymologisante. Et ceci aussi bien dans les études qu'on pourrait qualifier plutôt de théoriques que dans la pratique, c'est-à-dire dans le domaine lexicographique. Une autre caractéristique de l'époque est que - peut-être pour la première fois depuis les débuts de la phraséologie française et surtout vers la deuxième moitié du siècle - un intérêt prononcé se manifeste de la part des linguistes étrangers envers les unités phraséologiques du français.

2.5.1. Etudes générales

2.5.1.1. Pierre-Marie Quitard

L'objectif de Pierre-Marie Quitard dans son livre souvent cité (QUITARD 1860) était tout d'abord de mettre en lumière les caractéristiques, l'origine et la littérature du langage proverbial. Fait significatif, Quitard, ni en théorie ni dans sa pratique lexicographique, ne distingue nettement entre proverbes ("Les mariages sont écrits dans le ciel.", "Les corbeaux ne crèvent pas les yeux aux corbeaux.") et locutions proverbiales ("payer les pots cassés", "mettre on au pied du mur"). C'est là son moindre souci. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est d'éclairer à l'aide d'une érudition philologique admirable - quelquefois il est vraie un peu trop anecdotique - l'origine mystérieuse de ces précieux fossiles linguistiques (38). Utilisant dans les nombreuses analyses étymologiques de son livre la méthode analogique, il compare les locutions proverbiales françaises à celles des autres

nations dans l'espoir de pouvoir pénétrer ainsi "la sagesse des nations" (QUITARD 1860, 416).

2.5.1.2. Arsène Darmesteter

Le livre de Darmesteter, petit chef d'oeuvre du genre diachronique de l'époque (DARMESTETER 1887), analyse avant tout le comportement des mots isolés dans le développement de la langue. Ce faisant il s'occupe aussi des mots qui, du point de vue synchronique, sont à considérer comme de véritables fossiles linguistiques (DARMESTETER 1887, 175) et qui conservent un état de langue donné le plus souvent dans des idiotismes. Remarquons que depuis de Beauzée, Darmesteter est le premier à utiliser systématiquement le terme d'idiotisme (DARMESTETER 1887, 110; 111). Il ne s'attarde pas sur ces idiotismes et se contente de souligner en passant qu'ils sont particulièrement aptes à exprimer le tour d'esprit, l'ingéniosité, la délicatesse ou la grossièreté d'un peuple. Après l'énumération pure et simple de quelques dizaines d'exemples d'idiotismes ("tirer les vers du nez à qn", "bête commé chou", etc.), il clôt ce bref passage de trois pages à peine en esquissant un véritable projet de recherche de phraséologie psycho-socio-culturelle contrastive (39).

2.5.1.3. Lars Lindberg

La thèse de doctorat de Lars Lindberg (LINDBERG 1898) est le premier ouvrage à tirer des conclusions théoriques à partir d'une analyse faite sur un corpus impressionnant de locutions verbales. Lindberg ne s'occupe que d'un type précis de groupements de mots, la

locution verbale, qui devient figée, donc phraséologique, uniquement par le fait qu'elle contient un "verbe a un mode personnel, et qui a pris une forme fixe, et perdu, dans une certaine mesure, son caractère primitif" (LINDBERG 1898, 1). Il distingue deux types d'intégration dans le processus de figement des groupements de mots. D'un côté on peut parler d'un figement par transition subite au cours duquel des phrases ou des parties de phrases deviennent par dérivation impropre des substantifs et prennent par conséquent "une forme absolument fixe, un nouveau sens et une nouvelle fonction" (LINDBERG 1898, 4). Par exemple: "faire sa Marie-je-m'embête" = se faire prier, "le qu'en-dira-t-on", etc. De l'autre côté se trouve "le figement lent et graduel"(LINDBERG 1898, 4) qui peut avoir différentes phases. A partir d'un moment donné, la locution qui se forme ainsi devient isolée car "elle ne correspond plus tout à fait aux lois de la langue, qui se modifie sans cesse." (LINDBERG 1898, 4). Par exemple: "plût à Dieu", "vaille que vaille", etc. Mais Lindberg dit lui-même que par ce deuxième type de figement on n'aura pas forcément un groupement durablement figé et encore moins une locution (cf. "s'il vous plaît", "plaise à Dieu" vs "plût à Dieu"), encore qu'il soit possible qu'à force d'être souvent répétés, certains groupements deviennent des unités linguistiques librement reproductibles (p. ex.: "Vaille que vaille", "Toujours est-il que").

La grande nouveauté de la thèse de Lindberg était d'avoir tenu compte dans ses analyses de la capacité d'intégration des éléments lexicaux, des phases d'intégration de ceux-ci et de la reproductibilité des groupements de mots ainsi formés.

2.5.2. Etudes diverses

Pour terminer, je mentionnerai encore succinctement quelques études de moindre envergure concernant un domaine bien précis de la phraséologie française. Ainsi il faut rappeler une description grammaticale des unités phraséologiques (KAISER 1874), un répertoire thématique non commenté des comparaisons verbales et adjectivales dans les chansons de geste (MEINHOF 1886), une analyse sur l'allitération dans les unités phraséologiques (RIESE 1888) et une classification onomasiologico-associative des unités phraséologiques (MÜHLEFELD 1898).

2.5.3. Dictionnaires et glossaires (40)

On assiste tout au long du siècle à une véritable prolifération des dictionnaires, des recueils et des glossaires des expressions figurées aussi bien en France qu'à l'étranger (cf. MOLL 1958, 162-174). Les tendances suivantes se dessinent (41).

Dans un premier groupe se rangent des dictionnaires unilingues analogiques avec, en dehors du très riche et important "Dictionnaire du Bas-Langage" de 1808 qui contient aussi de nombreuses expressions familières voire vulgaires et qui a été amplement analysé par Brunot (BRUNOT 1966, X/II, 690-694), des recueils comme par exemple celui de Grandjean (GRANDJEAN 1889), de Robertson (ROBERTSON 1859). Ce dernier présente d'ailleurs une conception lexicographique très originale et une facilité d'utilisation remarquable (cf. figure 5).

Gêlés, mucilage, gélatine, mucus, gomme, albumine, colle, lait, crème, émulsion, soupe, gâchis, boue, hare, empoi, apprêt, blanc d'œuf, glaïre, gls, glaires, godron, saint.
V. Épaisir, encrasser, polisser, crémer, empâter, éler.
Adj. Laiteux, lacté, crémeux, émulsif, fêlé, épais, collé, succulent, lacrasant, odragé ou odragaté.
 Géluleux, albumineux, sirupeux, gommeux, amygdé, mucilagineux, glaireux, visqueux, collant, glissant, gluileux (66), poindé, baveux, boueux, muqueux.

354. EMPATEMENT, pulpe, palpation, pâte, péte, caillot, bouillie, marmelade, cakura, pudding, cataplasme, gruame.
Adj. Pulpeux, pâteux, gruameux.
V. Empâter, palper.

356. HUILE, graisse, gras, beurre, crème, sulf, saindoux, stonge, lard, blanc de baleas, cambou, fritre, vieux-ong, panne, pommade, stéarine, savon, cre, sperma ceti, adipocire, onguent, liniment.

SECTION III. MATIÈRE ORGANIQUE.
 a. Vitalité.

1. Vitalité en général.

357. ORGANISATION, organisme, le monde organisé, la nature organisée, la nature vivante, les êtres vivants, Science des êtres vivants : biologie, histoire naturelle, chimie organique.
Adj. Organique.

Adj. Fossile, géologique, inanimé, minéral, minéralogique.

359. Vie, vitalité, animation, viable, Ré, principe vital.
Phr. Les jours. La trame de la vie. La trame des jours.
 Virification, révirification, dépourcissement, renaissance.

bouillon, bouillonnement, gargouillement.
 Nauge, sue, nuée, vapeur, brouillard, brume.
V. Merveillance, fermentation, gullage, levûre.
V. Bouillonner, bouillir, écumer, mousser, gargouiller, se gargariser, fermenter, cuire à travailler.
Ads. Bouillonnant, écumant, érumens, mousseux, effervescent.

358. ONCTUOSITÉ, graisse, graissage, onction.
V. Huiler, graisser, oindre, beurrer, pommauder, éler, lubrifier, frotter.
Adj. Onctueux, huileux, oléagineux, adipeux, sébacé, gras, graissé, graisseux, butyreux, saonneux, glissant.

358. NON-ORGANISATION, minéralisation, métallisation, le règne minéral, la matière inorganique, bruta ou inanimée. Métal, minéral, minéral.
 Science du règne minéral : minéralogie, métallurgie, géognosie, géologie, métallurgie, etc.
 Géologue, métallurgiste, minéralogiste.

Inorganique, métallique, métallurgique,

360. MORT, décès, trépas, trépassement, dissolution, obit, prédécès, terminaison, mortalité, malmort, guilvus, perte, chute, ôte, le tombeau.
Phr. Le sommeil de la mort. Le sommeil de la tombe. Le sommeil éternel.

Science de la vie : physiologie, l'économie animale.
V. Être vivant, être en vie, etc., vivre, respirer, naître.
Phr. Voir le jour. Venir au monde. Revivre, renaître.
 Animer, donner naissance à (101). Rappeler à la vie, vivifier, révivifier, raviver, ranimer, dégoûdir, donner la vie.
Phr. Renaître de ses cendres.
Adj. Vivant, en vie, vil, sur terre, au monde.
 Viable, vital, vitace, vivifiant, vivique, viager, physiologique.

Phr. Avoir l'âme sur le bord des lèvres. Rendre le dernier soupir. Cesser de vivre. Quitter la vie. Perdre la vie. N'être plus. Tomber roide mort. Rendre l'âme. Descendre au cercueil, au tombeau. Rendre l'esprit. Descendre dans la tombe. Aller de vie à trépas. Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage. Plier bagage. Mourir de sa belle mort. Faire une bonne fin. Dire bonsoir à la compagnie. Graisser ses hottes. Aller *ad patres*. S'en aller comme une chandelle. Mourir comme un chien. Se casser le cou. Payer la dette de la nature. Payer sa dette à la nature. S'endormir du sommeil de la tombe. S'endormir dans le Seigneur. Laisser la vie. Laisser ses os. Avoir les yeux clos. Être devant Dieu. Fermer les yeux. Être agonisant. Être à l'article de la mort. Laisser ses goûtes quelque part. Faire une fin heureuse. Payer le tribut à l'humanité. Avoir la mort sur les lèvres. Être au lit de la mort, sur son lit de mort. Faire une fin malheureuse, misérable. Mordre la poussière. Être à la mort. Quitter sa dépouille mortelle. Mourir martyr. Mourir, un champ d'honneur. Croquer comme un vieux mouquet. Payer le tribut à la nature. Passer l'onde noire. Faire ses paquets pour l'autre monde. Plier son paquet. Passer de cette vie en l'autre. Passer de cette vie à une meilleure. Fermer la paupière. Être aux portes de la mort. Être aux prises avec la mort.

Adj. Mort, sans vie, inanimé, fra, défunt, trépassé, mortuaire.
Phr. La Parque a tranché ses jours, le fil de ses jours. Dieu vient de l'appeler à lui. Dieu l'a rappelé à lui. Morte la bête, mort le vent. Il y a longtemps qu'il n'a plus mal aux dents. Dieu a disposé de lui. Il est allé dans l'autre monde. Il a passé le pas. Il a cessé de souffrir.
 Mourant, expirant, moribond, hippocratique, *in articulo*, *in extremis*, à l'agonie, aux abois, mortel, périssable.
Phr. Il s'en va le grand galop. C'est une chandelle qui s'éteint. Son heure est arrivée.
Ado. *Fest mortem, post obit, ad patres*, à mort, à la mort.

361. Destruction de la vie, mort violente.
 Meurtre, homicide, assassinat, sang, effusion de sang, carnage, boucherie, massacre, tuerie, fusillade, noyade, abasage, asphyxie empoisonnement.

Figure 5.

Extrait du dictionnaire de Robertson

Les dictionnaires explicatifs et étymologiques unilingues des locutions comme par exemple celui de Leroux de Lincy (LEROUX DE LINCY 1842), de Quitard (QUITARD 1842), de Nisard (NISARD 1875) et de Martin (MARTIN 1888) constituent eux aussi une classe à part.

On voit ensuite apparaître de plus en plus de recueils ou de dictionnaires bilingues qui mettent en parallèle les unités phraséologiques du français avec celles d'une autre langue (cf. par exemple BELIN 1805; SIMON-GÜNZER 1830; LOFFET 1841; SCHMITZ 1872; LOUBENS 1888; LOUBENS 1888; PLAN AND ROGET 1896; PACHALERY 1895). Pour plus de détails sur le dictionnaire de Pachalery, qui procède déjà de temps en temps à un classement onomasiologique des expressions en énumérant à l'occasion "les phrases corrélatives" répondant à une même idée, voir NAZARIAN 1981, 135-136.

On ne se contente plus seulement de recueillir des unités phraséologiques et des gallicismes, mais on se propose aussi de rédiger des manuels d'exercices pour les enseigner et les pratiquer (cf. par exemple BRANDT 1842; SUES 1898).

Et remarquons finalement que les lexicographes commencent aussi à s'intéresser à des idiomatismes régionaux ce qui entraîne les premières publications de glossaires comprenant des idiomatismes canadiens (CLAPIN 1894) ou des comparaisons régionales (p. ex. CORBLET 1851; MIR 1880-83; DEFRECHEUX 1886, 49-303). Pour les recueils de locutions caractérisant une région donnée de la France voir MOLL 1958, 175-192.

3. Conclusions

Au terme de ce rapide coup d'oeil sur la formation de la phraséologie française nous avons à constater que:

a) Tout au long des siècles phraséologie et parémiologie vivent en symbiose pour ne commencer à se séparer - il est vrai que très timidement - qu'au XIX^e siècle. En effet, tout ce qui est "figé" est traité de la même façon sans qu'on se préoccupe trop de l'appartenance de l'élément figé à telle ou telle catégorie scientifiquement identifiable.

b) Il s'ensuit une diversité étonnante et inconséquente dans la terminologie utilisée en général (cf. note 1), et souvent même pour un terme technique en particulier. Ainsi par exemple le terme de 'phraséologie' est pris au début au sens de 'recueil de locutions' pour signifier ensuite au XVIII^e siècle surtout 'un discours creux et vide de sens' avant de connaître au XIX^e siècle le double sens de 'construction de phrases particulières à une langue ou propre à un écrivain' et 'discours de grands mots vide de sens' (cf. par exemple Littré, Larousse). Pour l'étude comparée des principaux termes techniques d'après les définitions des dictionnaires les plus importants entre 1600 et 1900 voir le tableau 1 en annexe.

c) Malgré les premiers essais hésitants mais prometteurs d'Estienne pour aborder le domaine des unités figées aussi sous un aspect théorique (cf. 2.2.), il aura fallu attendre pratiquement jusqu'à la fin du XIX^e siècle (cf. 2.5.1.2. et 2.5.1.3.) pour connaître enfin une description scientifique théorique de ces unités. En effet, la plupart des écrits abordaient celles-ci plutôt d'un point de vue esthétique, puriste (Vaugelas,

Bouhours), étymologique anecdotique (Furetière, Quillard) ou exclusivement philosophique (cf. 2.4.) n'y voyant pour la plupart des cas qu'un écart des usages de la Grammaire générale. L'influence de la Grammaire générale reste d'ailleurs très sensible jusque dans le XIX^e siècle (cf. les définitions du tableau 1).

d) La volonté de connaître l'origine des unités phraséologiques est par ailleurs bien présente depuis Estienne à travers Pasquier jusqu'à Quillard même si le caractère scientifique des explications fournies laisse quelquefois à désirer.

e) Dès le début on peut constater un intérêt très vif de la part des lexicographes envers la codification des unités figées de la langue. Non seulement le nombre des dictionnaires publiés va toujours augmentant au fil des siècles, mais encore la matière phraséologique des entrées s'amplifie de plus en plus: l'unité phraséologique chez Nicot (1606) contre 41 chez Littré (1863) pour l'entrée 'chat' (cf. tableau 1). La structure des entrées se modifie aussi très nettement. Le dictionnaire de Richelet (1694) se contente d'énumérer avec une courte définition juste les éléments figés de l'entrée sans nuancer s'il s'agit de locutions, de comparaisons ou de proverbes. Littré (1863) par contre structure déjà ses entrées phraséologiques selon ces trois aspects en regroupant d'abord les locutions, ensuite les comparaisons et finalement les locutions proverbiales. On y trouve à l'occasion même des exemples d'emploi, des citations d'auteurs et des explications sur l'origine de l'unité phraséologique en question (cf. le tableau 1 en annexe).

f) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler non plus que tout au long de la période analysée on est en présence d'une interdépendance sensible entre parémio-

logie-phaséologie d'un côté et littérature de l'autre. Les écrivains utilisent massivement des façons de parler pittoresques pour orner leur style, en créent souvent de nouvelles et les théoriciens les jugent en les critiquant, en les rejetant ou en les proposant comme modèles.

g) Qu'il s'agisse de théoriciens de la langue, de lexicographes ou d'écrivains - et ceci peut être considéré comme le dénominateur commun de ces siècles -, tous ont toujours reconnu, comme le montre la citation ci-dessous de Bescherelle, que les unités figées d'une langue, en l'occurrence du français, reflètent bien l'esprit d'une nation, qu'elles donnent au discours un caractère original qu'il est le plus souvent très difficile sinon impossible de rendre dans une autre langue:

"L'esprit d'une nation se traduit surtout dans son langage. En effet, ces formes particulières (idiotismes) procèdent du caractère individuel de telle race, de telle nation, de telle tribue, comme les formes générales de l'humanité; ceci explique pourquoi les idiotismes se rencontrent de préférence dans le langage du peuple. Ils répandent dans le discours je ne sais quoi de naïf et d'original, dont Pascal, Molière, Mme de Sévigné, Voltaire, La Fontaine ont tiré tant d'avantages pour la langue française. Mais voilà pourquoi ils offrent aux étrangers des difficultés presque insurmontables." (Larousse 1865, article 'idiotisme').

ANNEXE
Tableau 1.

Abréviations:

CPH = comparaison phraséologique; DEF = définitions;
ETYM = explications étymologiques; EX/CIT = exemples,
citations d'auteurs; FDP = façon de parler; GALL = gal-
licisme; IDI = idiotisme; LOC = locution; LPh = locution
phraséologique; LPr = locution proverbiale; OC = occa-
sionnellement; PHR = phraséologie; PRO = proverbe; UPh =
= unité phraséologique; TJ = toujours

Entrée 'chat' → Dictionnaires ↓	UPh	LPh	CPH	LPr	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Nicot 1606	1	1	-	-	+	+			+		
FDP: - GAL: - IDI: - LOC: - PHR: - PRO: -											

Tableau 1.

Entrée 'chat' → ↓ Dictionnaires	UPh	LPh	CPh	LPr	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Furetiere 1690	18	10	4	4	+			+		+	

FDP: + --) Gallicisme. Une phrase qui n'est pas tout à fait ordinaire.

GAL: + Phrase, ou régime particulier à la langue française qui a quelque chose contre les règles de la grammaire des langues ordinaires.

IDI: + Terme de grammaire. Inflection de quelque verbe, construction particulière de quelque phrase, de quelque particule qui a quelque irrégularité, qui n'est pas selon la règle générale de la langue, de la nation mais qui est en usage dans quelque Province particulière.

LOC: + Parole qui fait partie d'un discours.

PHR: -

PRO: - Façons de parler triviales et communes qui son en la bouche de toutes sortes de personnes. Il y a beaucoup de proverbes sentencieux qui contiennent de belles moralitez, de grandes veritez.

Tableau 1.

Entrée 'chat'	UPh	LPh	CPh	LPr	DEF	EX/CIT			ETYM		
						0	OC	TJ	0	OC	TJ
Dictionnaires											
Richeleet 1694	11	7	2	2	+	+			+		
<p>FDP: -</p> <p>GAL: -</p> <p>IDI: -</p> <p>LOC: + --) Expression.</p> <p>PHR: -</p> <p>PRO: - Sorte de sentence où le vrai se trouve ordinairement et qui a quelque chose de simple et de naturel.</p>											

Tableau 1.

Entrée 'chat'	UPh	LPh	CPh	LPr	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Dictionnaires											
Académie 1694	14	8	3	3	+	+			+		

FDP: + --) Phrase.

GAL: + Manière de parler particulière à la langue française, et contraire aux règles ordinaires de la grammaire. /.../ On appelle aussi gallicismes des manières de parler composées des termes de quelque autre langue, mais construites selon le génie de la langue française.

IDI: + Propriété, manière de parler qui a quelque chose d'irrégulier mais qui est particulière à une langue. /.../ Il n'est en usage que parmy les gens de lettres.

LOC: + Phrase, façon de parler.

PHR: -

PRO: + Espèce de sentence, de maxime, exprimé en peu de mots, et devenue commune et vulgaire.

Tableau 1.

Entrée 'chat'	UPh	LPh	CPh	LPr	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Dictionnaires											
Trévoux 1752	27	12	6	9	+		+			+	

FDP: + Maniere de parler, tour d'une expression.

GAL: + Phrase ou construction propre et particulière à la Langue Française, contraire aux règles ordinaires de la Grammaire, mais autorisée par l'usage. /.../
 L'usage autorise les gallicismes, parce qu'ils rendent l'expression plus nette, le discours plus succinct. Il y a même qui deviennent nécessaires, pour suppléer, par exemple, des inflexions qui manquent à nos verbes. Cette expression "je vais partir", tient lieu d'un futur prochain que l'usage n'a point établi. On appelle aussi gallicismes, les façons de parler de la langue française, transportées dans une autre langue

IDI: + Terme de grammaire. C'est une façon de parler, une construction et un tour d'expression qui s'éloigne un peu des Lois générales de la

Grammaire, mais qui est propre à une langue. /.../
Chaque langue a ses idiotismes, c'est-à-dire ses
façons de parler contraires aux usages ordinaires du
langage, mais adoptées à son génie. Idiotisme est
le terme générique. A l'égard de certaines langues, on
dit Hellénisme, /.../, Gallicisme, etc.

LOC: - --) Expression, façon de parler

PHR: -

PRO: + Façons de parler triviales et communes, qui sont
dans la bouche de toutes sortes de personnes. /.../
Locution proverbiales. Il faut beaucoup d'art pour
assaisonner les proverbes et pour leur ôter ce qu'ils
ont de bas et de populaire. Les sentences sont les
proverbes des honnêtes gens, comme les proverbes
sont les sentences du peuple.

Tableau 1.

Entrée 'chat'	UPh	LPh	CPh	LP _r	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Dictionnaires											
Féraud 1778	18	11	2	4	+	+			+		

FDP: + Locution, expression, phrase.

GAL: + Construction propre de la langue française. Façon de parler propre de la langue française transportée dans une autre langue.

IDI: + Manières de parler propres d'une langue. --)
Anglicismes, etc.

LOC: + Façon de parler, expression en didactique.

PHR: -

PRO: + Espèce de sentence exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire. /.../ Le proverbe est une sentence populaire, l'adage est un proverbe piquant et plein de sel. /.../ Les proverbes ne sont bons que dans le style familier. /.../ Ce sont des expressions consacrées qu'on ne doit pas changer, et auxquelles il ne faut pas, ordinairement parlant, substituer des synonymes et des équivalents.

Tableau 1.

Entrée 'chat'	UPh	LPh	CPh	LPr	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Dictionnaires											
Académie 1835	24	14	7	3	+	+			+		

FDP: + Phrase, locution, expression.

GAL: + Construction propre et particulière à la langue française, contraire aux règles ordinaires de la grammaire, mais autorisée par l'usage. Il se dit également des façons de parler de la langue française, transportées dans une autre langue.

IDI: + Construction, locution contraire aux règles communes et générales, mais propre et particulière à une langue.

LOC: + Expression, façon de parler spéciale ou particulière.

PHR: + Construction de phrases particulière à une langue ou propre à un écrivain.

PRO: + Espèce de sentence, de maxime exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire.

Tableau 1.

Entrée 'chat'	UPh	LPh	CPh	LPr	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Dictionnaires											
Littré 1863	41	21	9	11	+		+			+	

FDP: + Phrase, locution.

GAL: + 1) Forme de construction propre à la langue française.

/.../ Quelquefois aussi nos gallicismes ne sont autre chose qu'une ellipse ou plusieurs ellipses combinées qui ont fait disparaître peu à peu divers mots, diverses liaisons qu'un long usage rend faciles à sousentendre, quoiqu'il ne fût pas toujours facile de les suppléer ni même de les deviner.

2) Façon de parler empruntée du français et transportée dans une autre langue.

IDI: + Terme de grammaire, construction, locution propre et particulière à une langue.

LOC: + 1) Façon de parler particulière.

2) Locution adverbiale, locution prépositionnelle.

PHR: - 1) L'étude et la connaissance de la phrase.

2) Construction de phrase particulière à une langue ou à un écrivain.

3) Se prend quelquefois en mauvaise part pour exprimer des discours creux et vides de sens.

PRU: + Sentence, maxime exprimée en peu de mots et devenue commune et vulgaire.

Tableau 1:

Entrée 'chat'	UPh	LPh	CPh	LPr	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Dictionnaires						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Larousse 1865	38	25	7	6	+		+			+	

FDP: -

GAL: - 1) Façon de parler propre à la langue française et contraire aux règles de la grammaire générale.

2) Manière de parler propre à la langue française, et qu'on transporte par erreur dans une autre langue.

IDI: + Construction, locution propre, particulière à une langue. --) Gallicisme, hellénisme, germanisme.

LOC: + 1) Façon de parler par similitude.

2) Réunion de mots invariable formant une expression qui équivaut à un seul mot.

PHR: + 1) Construction de phrases particulière à une langue ou propre à un écrivain.

2) Discours où s'étalent de grands mots vides de sens.

PRO: + Sentence, maxime exprimée en peu de mots et devenue populaire.

Tableau 1.

Entrée 'chat'	UPh	LPh	CPh	LP _r	DEF	EX/CIT			ETYM		
						O	OC	TJ	O	OC	TJ
Dictionnaires											
Hatzfeld-Darmesteter 1899	23	11	8	4	+	+			+		

FDP: -

GAL: + 1) Forme de langage propre à la langue française.

2) Forme française introduite abusivement dans une autre langue.

IDI: + Construction particulière à telle ou telle langue.

Idiotisme français = gallicisme.

LOC: + 1) Forme de langage particulière.

2) Réunion de mots qui équivaut à une préposition, à un adverbe, à une conjonction.

PHR: + 1) Construction des phrases propres à une langue

ou à un écrivain. 2) Emploi de phrases vides de sens.

PRO: + Courte maxime de sagesse pratique, d'un emploi

populaire.

NOTES

(1) Voici la liste des principaux termes utilisés au cours des siècles pour désigner les unités figées du français (entre parenthèses le nom de quelques auteurs chez lesquels le terme apparaît):

- Expression figurée (DU MARSAIS 1757; FÉRAUD 1787)
- Façon de parler (ESTIENNE 1565, 1579; VAUGELAS 1647; DE CALLIERES 1693; Dictionnaire des Halles 1696)
- Foissile linguistique (QUITARD 1860; DARMESTETER 1887)
- Gallicisme (ESTIENNE 1565; DE BEAUZEE 1757)
- Idiotisme (DE BEAUZEE 1765; DARMESTETER 1887)
- Locution proverbiale (PASQUIER 1560; BOUHOURS 1676; QUITARD 1860)
- Belle propriété (OUDIN 1640)
- Proverbe (ESTIENNE 1579; DE CALLIERES 1693)
- Quolibet (OUDIN 1640; BOUHOURS 1676; DE CALLIERES 1693)

(2) A remarquer que le terme même de 'proverbe' pouvait désigner pendant très longtemps - jusque dans le XIX^e siècle - les proverbes-adages et les proverbes-locutions. Cf. par exemple les définitions suivantes de Furetière et de Féraud:

"Se dit communément des façons de parler triviales et communes qui sont en la bouche de toutes sortes de personnes. Il y a beaucoup de proverbes sentencieux qui contiennent de belles moralitez, de grandes veritez..." (FURETIÈRE 1690).

"... ce sont des expressions consacrées qu'on ne doit pas changer, et auxquelles il ne faut pas, ordinairement parlant, substituer des synonymes et des équivalents." (FÉRAUD 1787).

(3) "... les façons de parler sont comme les meubles dont se sert la langue (...) qu'estans bien considerez, peuvent beaucoup aider à obtenir le titre de precellence que nous demandons." (ESTIENNE /1579/ 1850, 117).

(4) "Nous en avons aussi (des locutions proverbiales) ausquels nous ne trouverions point de raison, nous ar-restans aux mots d'iceux, et entendans tout simplement ce qu'ils signifient, sans considerer ce qui s'en ensuit." (ESTIENNE /1579/ 1850, 255). - "... les façons de parler (...) peuvent servir à abbreger propos. (...) il est quasi incroyable quelle grace apporte le brief parler, et quelle richesse est à un langage la briefveté." (ESTIENNE /1565/ 1853, 38).

(5) Le TLF donne comme source de la première apparition du terme un passage des "Deux dialogues..." de 1578 (cf. ESTIENNE /1578/ 1980, 363), mais en fait il apparaît déjà dans le "Traicté..." en 1565, comme le prouve la citation suivante: "Or, sçay-je bien que ce mot (doy) est en usage entre les Walons encores en une autre façon, qui est fort estrange et à rebours de la nostre; car, au lieu que nous applicquons au futur, ils l'applicquent au preterit, quand ils parlent ainsi, Pierre m'a deu dire que vous estiez malade. Item, on a deu dire que l'empereur voulait faire la guerre. Mais je laisseray aux Walons rendre compte de leurs walonismes: il suffit si je ren compte de mes GALLISMES ou GALLICISMES". (ESTIENNE /1565/ 1853, chap. 3., 14).

(6) En voici quelques exemples à titre d'illustration :

FAUCONNERIE: rendre les abbois, faire les abbois, tenir qn en abboy, prendre l'essort, tenir en ses serres,

faire une gorge chaude de qc., ce n'est pas de votre gibbier, etc. (ESTIENNE /1579/ 1850, 125-135).

MARINE: Venir à bon port, jeter l'ancre, poursuivre sa pointe, etc. (ESTIENNE /1579/ 1850, 137-139).

(7) Du Bellay est aussi d'avis que sans les métaphores, allégories, comparaisons, similitudes, etc. "tout oraison & poème sont nudz, manques & débiles". (DU BELLAY /1549/ 1948, 36).

(8) La plupart de ces locutions est évidemment tombée en désuétude ("il disait la patenostre du cinge" = il claquait des dents, "il ferroyt les cigalles" = il tentait l'impossible, perdait son temps, etc.), mais on en trouve aussi qui sont utilisées même aujourd'hui sous une forme légèrement déformée ("il saultoyt (passait) du coq à l'asne" = il tenait des propos incohérentes, "il mettoyt la charrette (charrue) devant les beufz" = il faisait qc. à l'envers, etc.) ou inchangée ("il tiroit les vers du nez" = il arrachait adroitement les secrets à qn, "il mangeoyt son pain blanc le premier" = il commençait par des choses agréables, réussissait d'abord avant de subir des désagréments, etc.). Cf. RABELAIS /1534/ 1955, 37-38.

(9) Le texte de la comédie contient près de 1600 unités phraséologiques donnant un riche panorama des expressions de la langue parlée de l'époque dont un bon nombre est même de nos jours couramment utilisé sous la même forme ("se mettre en quatre", "c'est une autre paire de manches") ou légèrement modifiée ("promettre des chateaux en Espagne", "un chercheur de midi à quatorze"). Cf. encore NAZARIAN 1981, 91-97.

(10) "... il ne faut pas affecter si ardamment la simplicité d'un discours que de le rendre tout vuide de periphrases, de metonymies, & autres figures qui sont legitimes & de valeur." (DEIMIER 1610, 279):

(11) "Moïse, Homère, Platon, Virgile, Horace, ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs images." - "Il faut éviter le style vain et puérile, de peur de ressembler a Dorilas et Handburg; l'on peut au contraire, en une sorte d'écrits, hasarder de certaines expressions, user de termes transposés et qui peignent vivement, et plaindre ceux qui ne sentent pas le plaisir qu'il y a à s'en servir ou à les entendre." (LA BRUYERE /1688/ 1951, Les Caractères. Des ouvrages de l'esprit, 14, 66.). Et dans le portrait de Guillaume III d'Orange (cf. LA BRUYERE /1688/ 1951, Les Caractères. Des jugements, 119, 384-385), on peut voir comment La Bruyère met en pratique ce principe en utilisant toute une série d'expressions figurées d'ailleurs souvent assez familières.

(12) Il est intéressant de remarquer que la "Grammaire générale et raisonnée" d'Arnauld et Lancelot de 1660 utilise également ce terme en l'expliquant comme "usage sans raison par un pur caprice" (ARNAULD - LANCELOT (1660) 1810, 319) sans l'appliquer aux locutions imagées. On ne trouvera d'ailleurs aucun exemple de valeur phraséologique dans leur grammaire.

(13) "Qu'on ne m'allegue pas, qu'aux langues viuantes non plus qu'aux mortes, il n'est pas permis d'inuenter de nouvelles façons de parler, & qu'il faut suiure celles que l'Usage a establies; Car cela ne s'entend que des mots, estant certain qu'il n'est pas

permis à qui que ce soit, d'en inventer, non pas même à celui qui d'un commun consentement de toute la France, seroit déclaré le Père de l'Eloquence Française, parce que l'on ne parle que pour se faire entendre, & personne n'entendrait un mot, qui ne seroit pas en usage: Mais il n'en est pas ainsi d'une phrase entière, qui étant toute composée de mots connus & entendus, peut être toute nouvelle, & néanmoins fort intelligible; de sorte qu'un excellent & judicieux Escrivain peut inventer de nouvelles façons de parler qui seront reçues d'abord, pourvu qu'il y apporte toutes les circonstances requises, c'est à dire un grand jugement à composer la phrase claire & élégante, la douceur que demande l'oreille, qu'on en use sobrement, & avec discrétion:" (VAUGELAS 1647, 122-123).

(14) "Mais pour les phrases, leur opinion (de plusieurs personnes) est tellement opposée à la vérité, que non seulement en notre langue, mais en toutes les langues du monde, on ne sauroit bien parler ny bien écrire qu'avec les phrases usitées, & la diction qui a cours parmi les honnestes gens, & qui se trouve dans les bons Auteurs (...). Ce n'est pas que parmi les façons de parler établies & reçues, on ne puisse faire quelquefois des phrases nouvelles, comme nous avons dit ailleurs, mais il faut que ce soit rarement & avec toutes les précautions que j'ay marquées." (VAUGELAS 1647, 509-510).

(15) On trouve un beau témoignage de ce changement de goût dans l'article XVI de l'édition de 1658 des "Loix de la Galanterie" où on lira: "Vous vous garderez sur tout d'user de Proverbes et de Quolibets, si ce

n'est aux endroits où il y a moyen d'en faire quelque raillerie à propos. Si vous vous en serviez autrement, ce seroit parler en Bourgeois et en langage des Halles." (cité d'après BRUNOT 1966, IV/I, 382). A remarquer que dans l'édition de 1664 ce passage manquait encore (cf. SOREL 1644).

Peut-être les racines linguistiques de la Préciosité avec tous ses excès de métaphores de mauvais goût se trouvent-elles également dans ces doctrines? Il est permis de supposer que beaucoup de locutions imagées ont été créées par les Précieuses justement en réaction extrême aux rudesses de langage. Pour l'aspect linguistique et phraséologique de la préciosité cf. BRUNOT 1966, III/I, 66-74 et 250-261; LATHUILLERE 1966; 1987, 243-269.

(16) Le Père Bouhours compare par exemple ce qu'il appelle des locutions proverbiales ("être aux trousses de qn", "tirer les vers du nez", "mettre la puce à l'oreille", "fantasque comme la mule du Pape", etc.) a de "vieilles armes & (...) habits antiques qui sont dans les gardes-meubles des grandes maisons & qui ne servent jamais, ou qui ne servent, tout au plus, qu'à des mascarades & à des ballets". (BOUHOURS 1676, 564).

Et selon la théorie de De Callières aussi "il y a de la grossièreté à se servir trop fréquemment de Quolibets & de Proverbes, & à les entasser l'un sur l'autre" (DE CALLIERES 1693, 118). On peut s'en servir, mais à condition qu'on le fasse "avec grâce", qu'on ne les dise pas "serieusement, comme quelque chose dont on fasse cas", qu'on en use avec sobriété, "comme on fait des fortes épiceries dans les saulcés, qui en relevent le goust, quand il y en a peu, & qui les gatent,

quand on y en met trop". (DE CALLIERES 1693, 119).

D'ailleurs dans les jugements plutôt réticents à ce propos de Morvan de Bellegarde pour qui les quolibets sont des locutions populaires toutes faites, qui ont pu être plaisantes, mais qu'on emploie à tout propos et qui, à l'usage, ont perdu toute saveur (MORVAN DE BELLE-GARDE 1706), on peut facilement reconnaître la problématique de l'usure des clichés, des unités phraséologiques qui va être plus tard un des chevaux de bataille de la phraséologie moderne (cf. par exemple BALLY (1909) 1951, I, 85-86; FONAGY 1982, 73-78).

(17) Pasquier et ses contemporains espéraient aussi pouvoir expliquer des faits historiques à travers l'histoire des locutions proverbiales: "Je puis doncques dire à bonnes enseignes, que la cognoissance tant des mots que des proverbes, nous apporte le plus du temps certaine cognoissance de l'histoire, comme aussi la cognoissance de l'histoire nous apporte certaine information des mots." (PASQUIER 1665, 672).

(18) "Joan. Aegidii Nuceriensis adagiorum Gallis vulgariū, in lepidos et emunctos latinae linguae versiculos traductio" suivi des "Explications morales d'aucuns proverbes communs en la langue francoyse".

(19) Un autre exemple, l'étymologie proposée pour la locution bien connue "retournons à noz moutons", confirme également cet aspect fantaisiste: "L'origine d'iceluy est pris des bergers, lesquels s'esgayans par les campagnes, folastrent quelquefois & dancent dans prairies, cependant que leur bestial paist. Et comme ils craignent que les loups ne iouent leur personnage

d'un autre côté bien souvent, ils s'aduisent que leur troupeau est à l'abandon, & disent: Retournons a noz moutons."

(20) Voici à titre d'exemple un échantillon onomasiologique des expressions vulgaires désignant l'action de boire, de s'enivrer et de vomir tirées du dictionnaire d'Oudin d'après le recueil de Lagane (LAGANE 1983):

BUIRE: "croquer la pie", "envoyer au pays bas", "hausser le coude", "se laver les tripes", "plier le coude", "rincer les godets", "en mettre un en prison", "faire un prisonnier", etc.

S'ENIVRER: "coiffer Robine", "fesser ses poules", "mettre de la paille dans ses souliers", etc.

VOMIR: "rendre compte", "rendre gorge", "rendre tripes et boyaux", "escorcher le renard", "jeter du coeur", "renoncer à la triomphe", "tirer du coeur", "jeter des fusées", etc.

Et la structure d'une entrée comme par exemple celle de 'chat' se présente comme suit:

1/ "vendre chat en poche" = vendre une chose sans la faire voir

2/ "il ne faut pas iouer avec les chats" = il ne faut pas se iouer ou familiariser avec ceux qui nous peuvent faire du mal (vulg)

3/ "les chats son chaussez" = il est grand jour, il est tard (vulg)

4/ "esveiller le chat qui dort" = ramentenir une affaire qui est fascheux et qui nous peut porter du domage (vulg)

5/ "laisser aller le chat au fourmage" = cecy se dit à une femme qui se laisse embrasser (vulg)

6/ "emporter le chat" = s'en aller sans payer ou sans prendre congé (vulg)

7/ "chat qui a accoustumé de prendre des souris ne s'en peut tenir" = un meschant qui a pris une mauvaise habitude la quitte difficilement (vulg)

8/ "à bon chat bon rat" = à un fascheux ou mauvais un autre qui luy peut resister (vulg)

9/ "chat eschaudé craint l'eau froide" = qui a souffert un dommage craint à y retomber (vulg)

10/ "faire comme le chat, tomber sur ses pattes" = n'encourir point de danger

11/ "il est comme les chats, il craint de mouller la patte" = il craint l'eau

12/ "ietter le chat aux iambes" = accuser une personne faussement, luy imposer la faute d'un autre (vulg)

13/ "esueillé comme chat qu'on fouete" = fort fin, fort rusé, qui prend bien garde à ses affaires (vulg)

14/ "tous chats sont gris de nuit" = toutes les femmes sont belles à l'obscurité

15/ "penaut comme un chat qu'on chastre" = fort estonné

16/ "il ouvre les yeux comme un chat qui coud dans une gouttière" = il regarde avec passion ou estonnement

Comme on voit donc, Oudin ne sépare pas les locutions phraséologiques (12 au total) et les locutions proverbiales (4), mais donne déjà de très amples définitions dont certaines ne manquent pas d'étonner - cf. par exemple la 5 - et des qualifications stylistiques encore très peu nuancées. Pour l'importace d'Oudin dans le domaine de la lexicographie voir encore SANCHEZ REGUEIRA 1982, 329-340.

(21) L'auteur précise aussi la catégorie de gens à laquelle il fait référence: L'Académie "a emprunté sagement des Halles tous les Proverbes qui y sont en

usage, & elle a consulté apparemment les Harengeres qui excellent dans ce langage; il y a mesme lieu de croire qu'elle a consulté aussi les Gadouars sur certaines locutions, qui ne sont gueres usitées que parmy eux: par exemple "s'embrener dans une affaire", "il a chié dans ma malle" (Avertissement). L'auteur puriste du dictionnaire range de nomreuses expressions imagées et familières dans la langue propre aux "plus vils Artisans, les Crocheteurs, les Batteliers, les Porteurs d'eau, les Goujats d'armée & d'autres personnes qui ont une langue à part, & qui ne se piquent pas de politessé" (Avertissement). Voici quelques locutions: à titre d'illustration. A remarquer que la plupart d'entre elles font partie aujourd'hui de la langue courante: "en juger comme un aveugle des couleurs" (p. 4), "vous me la baillez belle" (p. 6), "rire dans sa barbe" (p. 7), "être comme l'oiseau sur la branche" (p. 22), "jetter le manche après la cognée" (p. 38), "avoir le diable au corps" (p. 43), "de fil en aiguille" (p. 77), "loger à la belle estoile" (p. 105), etc.

(22) Cf. D'ALEMBERT 1757, vijj.

(23) La citation suivante de Diderot montre bien dans quelle mesure l'influence de la grammaire générale était pesante dans la pensée philosophique et grammaticale de l'époque:

- "Mais, monsieur le philosophe, il y a une conscience générale. Comme il y a une grammaire générale; et puis des exceptions dans chaque langue que vous appelez, je crois, vous autres savants, des ... aidez-moi donc ... des ...

- Idiotismes." (DIDEROT (1762) 1972, 61).

(24) Signalons la très originale et subtile distinction que Du Marsais fait entre sens littéral qui est "celui que les mots excitent d'abord dans l'esprit de ceux qui entendent une langue; c'est le sens qui se présente naturellement à l'esprit" (DU MARSAIS 1757, 251) et sens spirituel qui est "celui que le sens littéral renferme (...), que les choses signifiées par le sens littéral font naître dans l'esprit." (DU MARSAIS 1757, 252). Il nuance par la suite cette opposition en proposant de distinguer encore dans le domaine du sens littéral entre sens littéral rigoureux qui "est le sens propre d'un mot" (DU MARSAIS 1757, 252) et sens littéral-figuré "qu'il faut bien se garder (...) de prendre à la lettre" sinon "ou l'on n'entendra point le passage, ou l'on tombera dans des contre-sens" (DU MARSAIS 1757, 253 et 257). Pour ce qui est du sens spirituel, il est aussi de plusieurs sortes: a) le sens moral, b) le sens allégorique et c) le sens analogique (cf. DU MARSAIS 1757, 259-266). Du Marsais est aussi le premier à attirer l'attention sur la catégorie des formules de politesse dont on se sert dans chaque langue et "qui ne doivent point être prises dans le sens littéral-étroit" (DU MARSAIS 1757, 255).

(25) De Beauzée critique l'opinion générale défendue aussi par du Marsais selon laquelle le gallicisme serait une espèce de barbarisme et pose que "l'essence du gallicisme consiste en effet à être un écart de langage exclusivement propre à la langue française (qui) en français est à sa place, & il y est ordinairement pour éviter un vice;" (DE BEAUZEE 1757, 450).

(26) Les exemples étudiés dans les deux articles par de Beauzée sont les suivants (entre parenthèses

l'abréviation de l'article: G pour gallicisme, I pour idiotisme): l'expression du superlatif (I), ces savans hommes (I), sacrifice (I), il ne laisse pas d'agir (I), son opinion (G), elles sont toutes déconcertées (G), vous avez beau dire (G), il est incroyable le nombre de vaisseaux qui partirent pour cette expédition (G), nous venons d'arriver; nous allons partir (G).

(27) A comparer les citations suivantes: "Les expressions figurées (...) donent du corps, pour ainsi dire, aux choses les plus spiritueles, et les font presque toucher au doigt et à l'oeil par les images qu'elles en tracent à l'imagination." DU MARSAIS 1757, 36). - "... il n'y a rien de si naturel, de si ordinaire et de si comun que les Figures dans le langage des homes". (...) il se fait plus de figures un jour de marché à la Halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques." (DU MARSAIS 1757, I, Art. premier, 2-3).

(28) "Pour peu qu'on ait de chaleur dans l'esprit, on a besoin de métaphores et d'expressions figurées pour se faire entendre, (...) et je soutiens qu'il n'y a qu'un géomètre et un sot qui puissent parler sans figures. En effet, un même jugement n'est-il pas susceptible de cent degrés de force? Et comment déterminer celui de ces degrés qu'il doit avoir, sinon par le tour qu'on lui donne?" (ROUSSEAU /1761/ 1967, 170-171). Et dans son essai sur l'origine des langues, étonnant, il va même jusqu'à affirmer que "le langage figuré fut le premier à naître, le sens propre fut trouvé le dernier." (ROUSSEAU /1781/ 1968, 45). - Pour les nombreuses expressions métaphoriques venues de différents domaines techniques dont se servait Rousseau

dans ses oeuvres voir BRUNOT 1966, VI/I, 1187-1188.

(29) "Dans le siècle passé (le XVII^e) on n'était pas aussi délicat et aussi difficile qu'on l'est aujourd'hui sur l'empli des expressions figurées." - dira par exemple l'abbé Féraud (FÉRAUD 1787, t. 2, 133, article 'éponge'), et Rivarol lui-même était contre le style métaphorique dont il dénonçait en 1784 le "perpétuel mensonge, la fausseté et l'exagération" tout en reconnaissant d'ailleras sa fonction indispensable (RIVAROL /1784/ 1966, 122).

(30) Mme Necker dira à ce propos: "Les véritables découvertes dans la langue consistent dans l'association juste des mots qui n'ont pas encore été réunies." (NECKER 1801, 1, 275-276). Pour les exemples de nouvelles expressions "qui plaisent parce qu'elles sont une image gracieuse et qu'elles échauffent l'imagination (ALLETZ 1770, aij), qui sont "la réunion adroite de quelques termes connus pour rendre avec énergie une idée nouvelle" (ALLETZ 1770, lx) voir le très riche répertoire-dictionnaire d'Alletz (ALLETZ 1770).

(31) Cette appellation utilisée par Voltaire (Lettre au marquis de Villette, juin 1765) (VOLTAIRE 1820, VI, 410) se rapporte plutôt aux tournures qu'aux mots inventés par Marivaux.

(32) Pour d'autres exemples voir encore LARROUMET 1882, 548-549.

(33) Brunot (BRUNOT 1966, VI/I, 1210-1213) et Nazarian (NAZARIAN 1981, 120) citent de nombreux exemples d'expressions populaires utilisées par Diderot,

Rousseau, Marivaux, Lesage et d'autres.

(34) Un bel exemple en est fourni par le marquis d'Argenson dans son "Discours politique sur les affaires présentes" écrit en octobre 1746. Le passage que voici pullule d'expressions vulgaires qui le sont restés en partie même de nos jours: "A considérer l'état ou étoient les choses pendant l'hiver dernier, ne pouvoit-on pas, Messieurs, regarder le prétendu empereur comme un étron dans une lanterne, et la reine de Hongrie, sa femme, comme la biche aux abois? Le roi d'Angleterre paraissoit entre deux selles le cul à terre, ayant également à craindre pour Londres et pour le Hanovre. Nous pondions sur nos oeufs, et, quant au roi de Sardaigne, il étoit en telle presse, qu'on lui auroit bouché le derrière avec un grain de millet. Le prince Edouard faisoit flores, et donnoit du fil à retordre à ses ennemis. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, avoit été réduit à ne faire pendant plusieurs années que de petites crottes; mais, tout d'un coup, la chance a tourné. Et comment cela, me direz-vous? Le voici, Messieurs. La reine d'Espagne est un bâton merdeux qu'on ne sait par quel bout prendre. Elle a toujours eu, vous le savez, la fureur de péter plus haut que le cul. Qu'en est-il arrivé? Le roi de Prusse nous a pété dans la main, et le roi de Sardaigne nous a chié du poivre; le roi Georges a remonté sur sa bête, le Prétendant a fait Gilles, et les Holandois, qui nous donnent chaque jour quelque godant, veulent nous faire avaler le goujon, etc."

(D'ARGENSON: Journal et Mémoires. Ed. Rathery, Paris, 1854, 9 vol., in: Lettres de Marville, éd. Boislisle, III, 59., cité d'après BRUNOT 1966, VI/2, 1122, note 5).

(35) La figure 6 représente à titre d'exemple les 27 unités figées - dont 18 locutions phraséologiques et 9 locutions proverbiales - contenues dans l'entrée 'chat' du "Dictionnaire de Trévoux" (1752):

(36) C'est un vrai dictionnaire phraséologique du meilleru cru. On n'y trouve que des unités figées - il est vrai un peu pêle-mêle et non structurées - avec des définitions très minutieuses, même si de temps en temps elles mêmes de nature phraséologique, des qualifications stylistiques et même quelquefois des citations et des exemples apportant des éclaircissements sur l'emploi des unités. Voici à titre d'exemple l'entrée 'chat' qui compte 20 unités figées dont 13 locutions ("laisser aller le chat au fromage" = manière de parler libre et basse, qui se dit d'une fille qui a accordé la dernière faveur, qui s'est laissée persuader à faire faubond à son pucelage, qui a fait brèche à son honneur), 3 comparaisons ("être propre comme une écuelle à chat" = on dit d'un homme mal propre), 4 locutions proverbiales ("A bon chat, bon rat" = manière de parler qui signifie autant qu'à trompeur, trompeur et demi, à la revanche, à la pareille, user de représailles). A remarquer que le nombre des unités phraséologiques a augmenté depuis le dictionnaire du même genre d'Oudin et que les mêmes locutions ont aussi subi des modifications d'interprétation (p. ex. "laisser aller le chat au fromage" - cf. note 18.).

CHAT

- "Emporter le chat" = sortir d'un endroit sans dire adieu
- "Guetter comme le chat fait la souris" = prendre soigneusement garde aux actions d'un autre

CHAT, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui s'en va d'une maison sans dire adieu, qu'il a emporté le *chat*. On dit de celui qui prend garde soigneusement aux actions d'un autre, qu'il le guette comme le *chat* fait la souris. On dit aussi qu'un *chat* échaudé craint l'eau froide; pour dire, que celui qui est échappé d'un péril, craint tout ce qui est de même nature. On dit aussi de deux personnes ennemies, qu'elles s'aiment comme chiens & *chats*. On dit aussi, Jetter le *chat* aux jambes à quelqu'un, pour dire, le rendre coupable d'une faute qu'un autre a faite. On dit qu'une fille a laissé aller le *chat* au fromage; pour dire, qu'elle a succombé à quelque tentation amoureuse. On dit, qu'une personne s'est servi de la patte du *chat* pour tirer les marrons du feu; pour dire, qu'elle a mis quelqu'un au hasard, pour profiter de sa simplicité, ou de sa témérité. On dit de deux antagonistes qui savent bien attaquer & se défendre, A bon *chat* bon rat. On dit encore d'un homme habile, & qui entend à demi-mot, qu'il entend bien *chat* sans qu'on dise minon. On dit d'un méchant payeur, & qui ne paye pas en argent comptant, qu'il a payé en *chats* & en rats. Ce proverbe est ancien, & seroit ridicule au pied de la lettre à ceux qui n'en sauroient pas l'origine. Je crois qu'il vient du mot de *chat*, qui signifioit autrefois une maison; & on dit encore en Lyonnais & en Berry, qu'une maison consiste en trois *chats*; pour dire, en trois chambres ou en trois étages. Le mot de *ras* a signifié aussi un *champs*, ou *héritage* uni, où il n'y a point de bâtiment: d'où vient qu'on dit encore *rafé* campagne, *rez-de-chauffée*, *rez-pieds*, *rez-terre*. Ainsi on a dit qu'un homme payoit en *chats* & en rats, lorsqu'au lieu d'argent comptant qui a un prix certain, il payoit ses créanciers en héritages bâtis & non bâtis, qu'il obligeoit de prendre au prix qu'il vouloit. On dit encore que la nuit tous *chats* sont gris; pour dire, que toutes les femmes ont assez de beauté la nuit, & pour signifier que la nuit on ne distingue point la différence qu'il y a entre les objets; qu'ils paroissent à peu-près tous semblables. On dit encore que le mou est pour les *chats*, parce qu'on les nourrit avec du mou, qui est le poumon de bœuf. On dit encore d'un homme qui a quelques égratignures au visage, qu'il s'est joué avec les *chats*. Regnier a dit aussi dans ses Satyres, Je devins aussi fier qu'un *chat* amoureux. On dit aussi, Dès que les *chats* seront chauffés; pour dire, de bon matin. On dit d'un homme mal-pro-

pre, qu'il est propre comme une écuelle à *chat*. On dit encore, Il ne faut pas réveiller le *chat* qui dort; pour dire, qu'il faut laisser en repos ceux qui nous peuvent faire du mal. On dit acheter *chat* en poche; pour dire, acheter quelque chose sans la voir. On dit encre d'un homme qui parle franchement, & sans rien déguiser, qui nomme les choses par leur nom, qu'il appelle un *chat*, un *chat*.

J'appelle un chat un chat, & Rolez un fripon. BOIL.

On dit, Il n'y a pas là de quoi fouetter un *chat*; pour dire, que l'affaire dont il s'agit n'est qu'une bagatelle. On dit aussi, Bailler le *chat* par les pattes; pour dire, Présenter une chose par l'endroit le plus difficile. On appelle, Musique de *chats*, Une musique dont les voix sont aigres & discordantes.

On dit d'un homme qui coule avec rapidité sur un fait peu honorable, Il passe là-dessus comme *chat* sur braise. Il va du pied comme un *chat* maigre, pour dire qu'on va légèrement. On ne sauroit retenir le *chat* quand il a goûté à la crème, pour dire qu'on a bien de la peine à corriger un homme qui est affriolé à quelque

choix. *Chat* enganté ne prit jamais Souris; pour dire qu'au lieu de bien faire quelque chose, il faut éloigner tout embarras, avoir ses coudées franches, ne faire que ce que l'on fait. Il n'y a si petit *chat* qui n'égratigne, pour dire que les plus ignorans se mêlent de contrôler, ou que le plus pacifique donne quelquefois son coup de dent. Remarquez cette phrase proverbiale: On ne prend pas des *chats* comme nous sans mitaines. R. Caff. Com.

On appelle, selon Nicot, herbe aux *chats*, ce que les Latins appellent *nepeta*, ou *calamintha*.

Figure 6.

- "Réveiller le chat qui dort" = renouveler une affaire qui a déjà été ensevelie dans l'oubli; faire renaître le souvenir d'une querelle, s'attirer de nouvelles affaires après avoir assoupi les premières
- "Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu" = mettre quelqu'un au hasard pour profiter de sa simplicité ou de sa témérité
- "Acheter chat en poche" = manière de parler dont on se sert lorsqu'on propose à quelqu'un d'acheter quelque chose, de faire un troc, ou un marché, sans avoir vu auparavant la marchandise qu'on marchand
- "Chat échaudé craint l'eau froide" = proverbe qui a la même signification que le précédent: savoir qu'une personne qui une fois a été trompée prend garde de ne l'être point une seconde et se méfie même de ses meilleurs amis
- "Laisser aller le chat au fromage" = manière de parler libre et basse, qui se dit d'une fille qui a accordé la dernière faveur, qui s'est laissée persuader à faire faubond à son pucelage, qui a fait brèche à son honneur
- "A bon chat, bon rat" = manière de parler qui signifie autant qu'à trompeur, trompeur et demi, à la revanche, à la pareille, user de représailles
- "Jetter le chat aux jambes" = manière de parler proverbiale pour donner la faute à quelqu'un, faire des reproches, accuser, reprocher
- "Payer en chats et en rats" = être un méchant payeur, ne pas payer en argent comptant
- "Entendre bien chat, sans qu'on dise minon" = se dit d'un homme habile et qui entend à demi-mot
- "Durant la nuit tous chats sont gris" = manière de parler dont on se sert pour exprimer que pendant la nuit toutes les choses sont passables, parce qu'on

- n'en peut connaître les deffauts, que tout paroît beau à la faveur des ténèbres
- "Appeler un chat un chat" = parler franchement, sans rien déguiser, nommer les choses par leur nom
 - "Bailler le chat par les pattes" = présenter une chose par l'endroit le plus difficile
 - "Le mou est pour les chats" = parce qu'on les nourrit avec du mou, qui est le poumon de boeuf
 - "Il s'est joué avec les chats" = se dit d'un homme qui a quelques égratignures au visage
 - "Des que les chats seront chaussez" = de bon matin
 - "Etre propre comme une ecuelle à chat" = on dit d'un homme mal propre
 - "Il ne faut pas éveiller le chat qui dort" = il faut laisser en repos ceux qui nous peuvent faire du mal

(37) Voici à titre d'exemple quelques locutions et expressions curieuses répertoriées par Mercier. Les chiffres arabes renvoient aux tomes, les chiffres romains aux chapitres: "il ne faut que les fesses d'un singe pour faire courir tout Paris (1/CLXXVI); "faire l'amour à une fille", "faire la petite bouche" (2/XXVII); "à trois pour un liard les anglois" (3/CCCCCLXXVI); "une voix forte en gueule" (4/DXCVI).

(38) Quitard compare ailleurs les locutions proverbiales à des "perles qui, pour être mal enfilées, n'en sont pas moins précieuses." (QUITARD 1860, 420).

(39) "Dresser une liste aussi complète que possible de ces idiotismes dans deux ou plusieurs langues, en établir la correspondance, et déterminer par une analyse rigoureuse laquelle de ces langues est la plus riche,

et de quel ordre d'idées ou de sentiments sont le plus habituellement tirées les métaphores que recèlent ces locutions, voilà un travail délicat, difficile, qui éclairerait d'un jour singulier la psychologie de la race dans ce qu'elle a de plus spontané et de plus vivant." (DARMESTETER 1887, 111).

(40) Nous ne traiterons pas ici des dictionnaires d'argot, un peu trop spéciaux pour notre propos, mais qui renferment souvent de nombreuses unités phraséologiques ou devenues phraséologiques par un emploi fréquent.

(41) Les grands dictionnaires analogiques (Littré, Larousse) reflètent évidemment l'évolution de la phraséologie du français (cf. le tableau 1 en annexe) et enregistrent un très grand nombre d'unités figées. Il est intéressant de voir aussi que dans ces dictionnaires (cf. par exemple Littré) apparaissent déjà les différents types de variantes phraséologiques telles que:

a) Variante morphologique: "fermer l'oeil sur qc." vs "fermer les yeux sur qx.";

b) Variante syntaxique: "se faire tirer la manche" vs "se faire tirer par la manche";

c) Variante positionnelle: "nuit et jour" vs "jour et nuit";

d) Variante lexicale: "se rompre la tête" vs "se casser la tête";

e) Variante stylistique: "mettre son nez" vs "fourrer son nez";

f) Variante orthographique: "vie de cocagne" vs "vie de Cocagne".

BIBLIOGRAPHIE

ALEMBERT, Jean le Rond d' (1757): Eloge de M. Du Marsais, in: Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Paris, 1757, t. 7., Introduction.

ALLEZ, Pons-Augustin (1770): Dictionnaire des richesses de la langue française, et du néologisme qui s'y est introduit: contenant les termes nouveaux et reçus les nouvelles locutions, les tours figurés et brillants, les expressions de génie, les grâces et les délicatesses dont la langue a été ornée et enrichie depuis le commencement du XVIII^e siècle. Paris 1770.

De l'Apostrophe (liste de locutions, proverbes et dictons populaires aux XIII^e et XIV^e siècles), in: Georges Adrien Crapelet: Proverbes et dictons populaires aux XIII^e et XIV^e siècles d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Paris, 1831, 1-134.

ARNAULD, Antoine - LANCELOT, Claude (1660): Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal. Paris, 1810.

BALLY, Charles (1905): Précis de stylistique. Geneve, 1905.

BALLY, Charles (1909): Traité de stylistique française. 2 vol. Paris, 1951.

BÁRDOSI, Vilmos (1990a): Guide bibliographique de phraséologie française avec index thématique. 1900-1989. (à paraître in: "Linguisticae Investigationes")

BÁRDOSI, Vilmos (1990b): A mai francia nyelv szó-láshasonlatainak komplex elemzése. (Diss. à paraître).

BEAUCLAIR, P. L: (1794-96): Cours de gallicismes. 3 vol. Francfort, 1794-96.

BEAUZEE, Nicolas de (1757, 1765): Articles "gallicisme" et "idiotisme", in: Denis Diderot - Jean le Rond d'Alembert: Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Paris, t. 7, 1757; t. 8, 1765.

BECK, Johann Renatus Wilhelm (1796): Geist der französischen Sprache, oder Sammlung von Idiotismen, Sprüchwörtern, Redensarten. Leipzig, 1796.

BELIN, Jean François Auguste (1805): Dictionnaire des Proverbes, idiotismes et expressions figurées de la langue française, avec les proverbes allemands. Penig, 1805.

BELLINGEN, Fleury de (1656): L'Etymologie ou Explication des Proverbes François. La Haye, 1656.

Bonne response a tous propos (1547). Livre fort plaisant et délectable, au quel est contenu grand nombre de proverbes et sentences joyeuses et de plusieurs matières, desquelles par honnesteté on peult user en toute compaignie: traduit de la langue italienne et reduyt en nostre vulgaire François par ordre d'alphabet. Paris, 1547. Ed. en faç-similé par G.G. Kloeke, Verhandelingen der Koninklijke nederlandse Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, Nieuwe Reeks, Deel LXCIII, n.1, Amsterdam, 1960.

BOUHOURS, le pere Dominique (1676): Remarques nouvelles sur la langue française. Paris, 1676 (2e éd.).

BOUELLES, Charles de (1557): Proverbes et dicts sententieux, avec l'interprétation d'iceux. Paris, 1557.

BRANDT dit Grierein (1842): Phraséologie ou Recueil de Gallicismes, Expressions proverbiales, Sentences et Proverbes, Locutions et phrases indispensables à la conversation. Berlin - Potsdam, 1842.

BRÉAL, Michel (1897): Essai de sémantique. Paris, 1924, 293-302.

BRIEUX, Moisant de (1672): Les origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales. Caen, 1672.

BRUNEAU, Charles (1969): Petite histoire de la langue française. 2 vol. Paris, 1969.

BRUNOT, Ferdinand (1891): La Doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes. Paris, 1891.

BRUNOT, Ferdinand (1966): Histoire de la langue française des origines à nos jours. Nouvelle édition sous la direction de Gérard Antoine, Georges Gougenheim et Robert-Léon Wagner. 21 vol., Paris, 1966-sv.

BURGER, Harald - BUHOFER, Annelies - SIALM, Ambros (1982): Handbuch der Phraseologie. Berlin - New York, 1982.

CALLIERES, François de (1692): Des mots à la mode, et des nouvelles façons de parler. Paris, 1692.

CALLIERES, François de (1693): Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer. Des façons de parler bourgeoises. Et en quoy elles sont différentes de celles de la Cour. Paris, 1693.

CHAMBAUD, Lewis (1751): The Idioms of the French and English Language. London, 1751.

CEARD, Jean - MARGOLIN, Jean-Claude (1986): Rébus de la Renaissance. Des images qui parlent. 2 vol., Paris, 1986.

CLAPIN, Sylva (1894): Dictionnaire canadien - français ou lexique - glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens - Français. Québec, 1974. (Repr. de l'éd. orig. Langue française au Québec, 3e Sect. Lexicologie et lexicographie, 2.).

CLÉMENT, Louis (1898): Henri Estienne et son oeuvre française. Paris, 1898.

CORBLET, Jules (1851): Comparaisons populaires du patois picard, in: "Glossaire étymologique et comparatif du patois picard, ancien et moderne. Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie", 11 (1851), 86-94.

COTGRAVE, Randle (1611): A Dictionnaire of the French and English Tongues. Reproduced from the first edition (London, 1611), Columbia, 1950.

CRAPELET, Georges Adrien (1831): Proverbes et dictons populaires (avec les Dits du mercier et des marchands et les Crieries de Paris) aux XIII^e et XIV^e siècles, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Paris, 1831.

DARMESTER, Arsène (1887): La vie des mots étudiée dans leurs significations. Paris, 1887.

DAUZAT, Albert - DUBOIS, Jean - MITTERAND, Henri (1964): Nouveau dictionnaire étymologique et historique. Paris, 1964.

DEFRECHEUX, Joseph (1886): Recueil de comparaisons populaires wallonnes, in: "Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne", 2e série, 9 (1886), 49-303.

DEIMIER, Sieur de (1610): L'Académie de l'art poétique. Paris, 1610.

Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy. 2 vol., Paris, 1694.

Le Dictionnaire de l'Académie française. 2 vol., Paris, 1835 (6e éd.).

Le Dictionnaire des Halles, ou Extrait du Dictionnaire de l'Académie Française. Bruxelles, 1696. (Attribué à Artaud ou à Furetière).

Dictionnaire du Bas-Langage, ou des Manières de parler usitées parmi le peuple; ouvrage dans lequel on a réuni les expressions proverbiales, figurées et triviales; les Sobriquets, termes ironiques et facétieux, les Barbarismes, Solécismes; et généralement les locutions basses et vicieuses que l'on doit rejeter de la bonne conversation. Paris, 1808.

DIDEROT, Denis (1762): Le Neveu de Rameau. Paris, 1972.

Les diz et proverbes des sages. Publiés avec introduction, notes et tables par J. Morawski. Université de Paris, Bibl. de la Fac. des Lettres, 2e série II, Paris, 1924.

DU BELLAY, Joachim (1549): La Deffence et Illustration de la langue françoise. Ed. critique publiée par Henri Chamard, Paris, 1948 (Société des Textes Français Modernes).

DU MARSAIS, César Chesneau (1757): Des Tropes ou des diférens sens dans lesquels ou peut prendre un même mot dans une même langue. Paris, 1757.

ESTIENNE, Henri (1565): Traicté de la conformité du langage françois avec le grec. Paris, 1565. Réimpression moderne par Léon Feugère, Paris, 1853.

ESTIENNE, Henri (1578): Deux Dialogues du nouveau langage François italianisé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps. De plusieurs nouveautéz qui ont accompagné ceste nouveauté de langage. De quelques courtisantismes modernes, et de quelques singularitez courtisanesques. Geneve, 1578. Ed. critique par Pauline M. Smith, Geneve, 1980.

ESTIENNE, Henri (1579): Project de l'oeuvre intitulée De la Precellence du langage François. Paris, 1579. Réimpression moderne par Léon Feugère, Paris, 1850.

ESTIENNE, Henri (1594): Les Prémices ou le premier livre des proverbes épigrammatisés, ou des épigrammes proverbialisées. Paris, 1594.

FERAUD, l'abbé Jean-François (1787): Dictionnaire critique de la langue française. 3 vol., Marseille, 1878.

FEUGERE, Léon (1853): Essai sur la vie et les ouvrages de Henri Estienne. Paris, 1853.

FEW. Walter von Wartburg et al. (1922-sv): Französisches Etymologisches Wörterbuch. 25 vol + fasc. Bonn - Basel, 1922-sv.

FLEISCHER, Wolfgang (1982): Phraseologie der deutschen Gegenwartssprache. Leipzig, 1982.

FURETIERE, Antoine (1690): Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les Termes de toutes les sciences et des arts. 3 vol, La Haye - Rotterdam, 1690.

GODDARD, R.N.B. (1987): Marcabru. "Li proverbe au vilain" and the tradition of rustic proverbs, in: "Neu-philologische Mitteilungen", 88-1 (1987), 55-70.

GRANDJEAN, Louis-Marius-Eugene (1899): Dictionnaire de locutions proverbiales. 2 vol., Toulon, 1889.

GRINGOIRE, Pierre (1527) Notables enseignements, adages et proverbes. Paris, 1527.

HATZFELD, Adolphe - DARMESTETER, Arsène (1899): Dictionnaire général de la langue française. 2 vol., Paris, 1899.

HUGUET, Edmond (1933): Le langage figuré au seizième siècle. Paris, 1933.

JUHÁSZ, József (1980): A frazeológia, mint nyelvészeti diszciplína, in: Rácz, Endre - Szathmári, István (Éd.): Tanulmányok a mai magyar nyelv szókészletéről és jelentéstana köréből. Budapest, 1980, 79-97.

KAISER, Gustav (1874): Grammatische Bemerkungen zu französischen Sprichwörtern, sprichwörtlichen und familiären Redensarten, in: "Programm des Kaiser Wilhelm - Gymnasiums zu Cöln", Köln, 1874, 3-22.

KELEMEN, János (1977): A nyelvfilozófia kérdései. Budapest, 1977.

LA BRUYERE, Jean de (1688): Oeuvres complètes. Texte établi et annoté par Julien Benda. Bibliothèque de la Pléiade. Paris, 1951.

LAGANE, René (1983): Locutions et proverbes d'autrefois. Paris, 1983 (Coll. Le français retrouvé, 6.).

LANGLOIS, Ernest (1899): Anciens proverbes français, in: "Bibliothèque de l'Ecole des Chartes", 60 (1899), 569-601.

LAROUSSE, Pierre (1865): Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle. 17 vol., Paris, 1865.

LARROUMET, Gustave (1882): Marivaux. Sa vie et ses oeuvres. Paris, 1882.

LATHUILLERE, Roger (1966): La préciosité. Étude historique et linguistique. Genève, 1966.

LATHUILLERE, Roger (1987): La langue des précieux, in: "Travaux de Linguistique et de Littérature", 25-1 (1987), 243-269.

LE ROUX, Philibert Joseph (1718): Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial. Amsterdam, 1718.

LE ROUX DE LINCY, Adrien Jean Victor (1842): Le Livre des Proverbes Français précédé de recherches historiques sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du Moyen Age et de la Renaissance. 2 vol., Paris, 1842.

LINDBERG, Lars (1898): Les locutions verbales figées dans la langue française. Uppsala, 1898 (Thèse pour le doctorat).

LITTRÉ, Emile (1863): Dictionnaire de la langue française. 5 vol., Paris, 1863.

LOFFET, J. Adolphe (1841): Phraséologie française et anglaise, ou Collection de tous les idiotismes contenus dans l'Histoire de Gil Blas de Lesage, avec la traduction en anglais. London - Paris, 1841.

LOUBENS, Didier (1888): Les Proverbes et les Locutions de la langue française, leur origine et leur concordance avec les proverbes et locutions des autres nations. Paris, 1888.

MARTIN, Emmanuel (1888): Origine et explication de 200 locutions et proverbes. Paris, 1888.

HEINHOFF, Karl (1896): Die Vergleiche in den alt-französischen Karlsepen. Marburg, 1896 (These).

MERCIER, Louis-Sébastien (1782-83): Tableau de Paris. 4 vol., Amsterdam, 1782-1783.

MEURIER, Gabriel (1577): Trésor de sentences dorées, dits proverbes et dictions communs. Lyon, 1577.

MEURIER, Gabriel (1583): La Perle des Similitudes. Malines, 1583.

MIR, Achille (1880-83): Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez, in: "Revue des langues romanes", 18 (1880), 277-290; 19 (1880), 105-117; 20 (1881), 15-25; 221-226; 21 (1882), 36-46; 22 (1882), 29-35; 243-252; 261-280; 23 (1883), 81-97; 170-179; 237-239.

MOLL, Otto (1958): Sprichwörterbibliographie. Frankfurt, 1958.

MONTLUC, Adrien de (1633): La Comédie de Proverbes, in: Edouard Fournier: Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle ou choix des comédies les plus curieuses antérieures à Molière. Paris, 1871, 196-227.

MORAWSKI, Joseph (1922): Les recueils d'anciens proverbes français analysés et classés, in: "Romania", 48 (1922), 481-558.

MORAWSKI, Joseph (1925): Proverbes français antérieurs au XV^e siècle. Paris, 1925 (Les classiques français du moyen âge, 47.).

MORAWSKI, Joseph (1927): Locutions et façons de parler vulgaires tirées du manuscrit latin 10360 de la Bibliothèque Nationale de Paris, in: "Revue du seizième siècle", 14 (1927), 360-378.

MORVAN DE BELLEGARDE, Jean-Baptiste (1716): Réflexions sur l'élégance et la politesse du style. Paris, 1706.

MÜHLEFELD, K. (1898): Einführung in die französische Wortbildungslehre, Phraseologie und Stilistik nach dem System der Vorstellungsverwandschaft. Leipzig, 1898.

NAZARIAN, Armand Grantovitch (1981): Istoria razvitia frantsuskoï frazeologii (Histoire du développement de la phraséologie française). Moscou, 1981.

NECKER, Mme (1801): Nouveaux mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker. 2 vol., Paris, 1801.

NEANDER, Michael (1558): Phraseologia Isocratis Graecolatina: id. est. Phraseon sive Locutionum, elegantiarumque Isocraticarum Loci, seu Indices numerosissimi Graeco-Latini, ex ipso Isocrate observati et collecti. Basiliae, 1558.

NICOT, Jean (1606): Thresor de la langue francoise tant ancienne que moderne. Paris, 1606 (Fondation Singer-Polignac. Reproduction intégrale par procédé photographique).

NISARD, Charles (1880): De quelques parisianismes populaires et d'autres locutions non encore ou mal expliquées. Gand, 1875.

LOUDIN, Antoine (1640): *Curiositez françoises, pour supplement aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de Proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de liures.* Paris, 1640.

PACHALERY Anatole Constantin (1895): *Thesaurus linguae gallicae. Dictionnaire phraséologique de la langue française à l'usage des russes.* Odessa, 1895.

PANCKOUCKE, André Joseph (1740): *Dictionnaire des Proverbes François et des façons de parler comiques, burlesques et familières.* Paris, 1740.

PASQUIER, Estienne (1560-sv): *Les Recherches de la France.* paris, 1665.

PINEAUX, Jacques (1956): *Proverbes et dictons français.* Paris, 1956.

PLAN and ROGET, F.F. (1896): *Macmillan's Selection of French Idioms. Choix de gallicismes et d'expressions figurées du français parlé.* Glasgow, 1896.

PROSCHWITZ, Gunnar von (1956): *Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais.* Paris, 1956.

Li Proverbe au vilain. Die Sprichwörter des gemeinen Mannes. Altfranzösische Dichtung nach den bisher bekannten Handschriften, herausgegeben von Adolf Tobler. Leipzig, 1895.

QUITARD, Pierre-Marie (1842): *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue française.* Paris, 1842.

QUITARD, Pierre-Marie (1860): *Etudes historiques, littéraires et morales sur les proverbes français et le langage proverbial contenant l'explication et l'origine d'un grand nombre de proverbes remarquables oubliés dans tous les recueils.* Paris, 1860.

RABELAIS, François (1534): Oeuvres complètes. Texte établi et annoté par Jacques Boulenger, ed. revue et commentée par Lucien Scheler. Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1955.

REY, Alain (1985): Les implications théoriques d'un dictionnaire phraséologique, ("La locution". Actes du colloque international, Université McGill, Montréal, 15-16 octobre 1984), in: "Le moyen français", 14-15 (1985), 119-133.

RICHELET, Pierre (1694): Nouveau dictionnaire françois contenant généralement tous les mots, les matières et plusieurs nouvelles remarques sur la langue française. 2 vol., Cologne, 1694.

RIESE, Wilhelm (1888): Alliterierender Gleichklang in der französischen Sprache alter und neuer Zeit. Halle-Wittenberg, 1888.

RIGOLOT, François (1985): Perspectives théorique et sémiotique sur la locution: locutio-locatio, ("La locution". Actes du colloque international, Université McGill. Montréal, 15-16 octobre 1984), in: "Le moyen français", 14-15 (1985), 400-418.

RIVAROL, Antoine de (1784): Discours sur l'universalité de la langue française. Edition présentée par Hubert Juin. Paris, 1966.

ROBERTSON, Théodor (1859): Dictionnaire idéologique de la langue française. Recueil des mots, des phrases, des idiotismes et des proverbes de la langue française classés selon l'ordre des idées. Paris, 1859.

RONCARD, Pierre de (1587): Préface sur la Franciade, touchant le Poème Heroïque, in: Oeuvres complètes. Ed. critique avec introduction et commentaire par Paul Laumonier. Paris, 1952, XVI/2, 331-336 (Société des Textes Français Modernes).

ROUSSEAU, Jean-Jacques (1761): Julie ou la Nouvelle Héloïse. Paris, 1967.

ROUSSEAU, Jean-Jacques (1781): Essai sur l'origine des langues. Texte établi et annoté par Ch. Porset. Paris, 1968.

ROUX, François (1754): Nouveau dictionnaire François et Allemand, Allemand et François contenant (...) les Proverbes, Gallicismes et Germanismes. Halle, 1754.

SAHLIN, Gunvor (1928): César Chesneau du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale. Paris, 1929.

SAINÉAN, Lazare (1922-23): La langue de Rabelais. 2 vol., Geneve, 1976.

SANCHEZ REGUEIRA, Isolina (1982): César et Antoine Udin: étude comparative des éditions de son "Thrésor" et son importance dans le domaine de la lexicographie, in: "Verba", 9 (1982), 329-340.

SCHMITZ Bernhard (1872): Deutsch-französische Phrasologie in systematischer Ordnung. Greifswald, 1872.

SCHULZE - BUSACKER, Elisabeth (1985): Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Age français. Recueil et analyse, Paris, 1985.

SIMON-GÜNZER (1830): Dictionnaire des gallicismes, proverbes et locutions familières de la langue française à l'usage des Allemands qui s'adonnent à l'étude de cette langue. Darmstadt, 1830.

SKORUPKA, Stanislaw (1966): Ce que l'on entend par idiomatisme, in: "Slavica" (Debrecen-Hongrie), VI. (1966), 163-166.

SOREL, Charles (1644): Les Loix de la Galanterie, in: Nouveau Recueil des Pièces les plus agréables de ce temps. Paris, 1644.

SUES, S. (1898): Langue allemande. Exercices pratiques sur les idiotismes et les locutions usuelles de la langue française, avec traduction allemande en regard. Paris, 1898 (2e éd. revue et augmentée).

TELIA, Veronika Nikolaevna (1966): Chto takoe frazeologia? (Qu'est-ce que c'est que la phraséologie?). Moscou, 1966.

THUN, Harald (1978): Probleme der Phraseologie. Untersuchungen zur wiederholter Rede mit Beispielen aus dem Französischen, Italienischen, Spanischen und Rumänischen. Tübingen, 1978 (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Bd. 168).

TLF. Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960). Nancy - Paris, 1974-sv.

TRÉVOUX (1752): Dictionnaire universel françois et latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux. 8 vol., Paris, 1752.

TUET, Jean Charles François (1789): Matinées sénonoises, ou Proverbes françois, suivis de leur origine, de leur rapport avec deux des langues anciennes et modernes. Paris, 1789.

ULRICH, Jacob (1902): Die altfranzösische Sprichwörtersammlung "Proverbes ruraux et vulgaires", in: "Zeitschrift für französische Sprache und Literatur", 24 (1902), 1-35.

VAUGELAS, Claude Favre, baron de Pérogès, sieur de (1647): Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien escrire. Paris, 1647.

VEPRIE, Jean de la (1495): Proverbes communs. Paris, 1495).

VOLTAIRE (1830): Oeuvres complètes. Correspondance générale I-X. Paris, 1830.

WOOLDRIDGE, Terence R. (1985): La locution et les premières dénominations de locution dans le métalangage dictionnairique français. ("La locution". Actes du colloque international, Université McGill, Montréal, 15-16 octobre 1984), in: "Le moyen français", 14-15 (1985), 437-449.